



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3780 du Jeudi 5 Avril 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse:  
Archidiocèse de Brazzaville  
**Sainte-Rita  
 de Moukondo**



La façade de l'église Sainte Rita  
 (P.13)

**AMIS LECTEURS,**

Nous vous invitons vivement à ne pas  
 manquer notre rubrique hebdomadaire  
 «Un Dimanche en paroisse».  
 Mardi 10 Avril 2018,  
 Sainte Bernadette de Casis de  
 Nkombo (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

*Editorial*

**Tourisme**

Disparition

L'Afrique du Sud orpheline  
 de Winnie Mandela

(P.7)

Ordre national des pharmaciens

**Hyacinthe  
 Ingani cède  
 le témoin à Jean  
 Charles Claude  
 Ongoly**



Le nouvel élu (P.3)

Festival international du livre et des arts plastiques (FILAF)

La deuxième édition bat  
 son plein à Brazzaville

(P.20)

Championnat d'Afrique de scrabble



Le vice-champion d'Afrique (P.23)

**Cyrille Tchicaya  
 décroche  
 la médaille  
 d'argent**

Visite de travail du Président  
 Denis Sassou-Nguesso en Arabie Saoudite

**Le Congo diversifie ses  
 partenaires économiques**

(P.4)



**HILARY HOTEL**  
 Séjournez à Pointe-Noire,  
 à partir de 30.000 F.cfa  
 la chambre

UN BUFFET  
 DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«FUAYIKA CAPITAL» SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-Point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA,  
1er étage, Boîte postale 1431 / RCCM: CG/PNR/18 B 99  
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 26 février 2018, enregistré à Pointe-Noire le 1er mars 2018, folio 041/24, n° 1214, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:  
- La prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises congolaises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations;  
- L'acquisition de tous titres et droit par voie de participation, d'apport, de souscription de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émission d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons, et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts;  
- La gestion de portefeuille mobilière et immobilière;

Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets

similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

**DENOMINATION:** «FUAYIKA CAPITAL» SARLU;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 1 angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-Point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Boîte postale: 1431, République du Congo ;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**GERANCE:** Monsieur Wilfrid NGOMAMBOUKOU est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/18 B 99;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 mars 2018, sous le n° 18 DA 1899.

*Fait à Pointe-Noire, le 28 mars 2018.*

*Pour avis et mention,*

Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
vers le Rond point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«SOCIETE SE. AS SARLU»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)  
Siège social: 328, Avenue Marien NGOUABI, Centre-ville  
Boîte postale: 1426  
RCCM: CG/PNR/08 B 171  
POINTE-NOIRE  
REPUBLIQUE DU CONGO

**NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT**

Aux termes d'un Procès-verbal des Décisions Ordinaires de l'associée unique de la société «SE.AS SARLU», reçu par le Notaire soussigné en date du 26 mars 2018, enregistré à Pointe-Noire le 27 mars 2018, folio 059/24, n° 1949; il a été décidé de la nomination de Monsieur Luigi Giuseppe CATALANO, en qualité de nouveau gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Andrea BRUSCHI; **Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 mars 2018, sous le n° 18 DA 1919, conformément à la législation en vigueur.**

*Fait à Pointe-Noire, le 28 mars 2018.*

*Pour avis et mention,*  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire



**COMMUNIQUE**

NSIA Vie Assurances informe le public que Messieurs BALOSSA Destin Steve, MFOURGA BANGO et Mademoiselle BAKOULOU Galia Lena, anciens conseillers en assurance de son réseau individuel, coupables de malversations et rétention de primes des clients, ne font plus partie de ses équipes. Par conséquent, ils ne peuvent prendre aucun engagement au nom et pour le compte de la société.

NSIA Vie Assurances rappelle à tous ses assurés que, conformément à la réglementation, les conseillers commerciaux ne sont pas habilités à percevoir les primes d'assurance. Elle invite donc tous ses assurés à régler leurs primes à ses différentes agences situées aux adresses suivantes:

**BRAZZAVILLE:**

**Agence du Centre-ville:** Avenue Cardinal Emile BIAYENDA immeuble EDEN, 2ème étage en face de la Mairie centrale (voir entrée GX International).

**Agence de Ouenzé:** 158, Croisement Rue Nkouma Avenue de la Tsiémé, (Face Pâtisserie Aladin)

**POINTE-NOIRE**

**Agence de Pointe-Noire:** Rond-point KASSAI, Immeuble NBY (Face CNSS)

La société décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation par les assurés.

*Fait à Brazzaville, le 03 avril 2018.*

La Direction Générale

**REMERCIEMENTS**

Les enfants Okounam, Of-finobi et leur famille remercient tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés moralement, financièrement, et matériellement, lors du décès de leur mère, tante, grand-mère, Martine PIENDO «Mâ Coco», survenu le mercredi 28 février 2018, à Brazzaville. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.



**LA SEMAINE AFRICAINE**

**Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**Président:**

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**

Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA

**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33  
Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43  
**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**  
Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr**  
**Site Internet: lasemaineafricaine.net**

## Assemblée générale électorale à l'Ordre national des pharmaciens

### Jean Charles Claude Ongoly succède à Hyacinthe Ingani

Après moult tergiversations et querelles intestines qui ont divisé les pharmaciens sur l'interprétation des textes régissant leur profession, ministère de la Santé et Ordre national des pharmaciens ont fini par accorder leurs violons. Le ministère de la Santé a finalement fléchi sa position pour s'associer à l'ordre et organiser de commun accord des élections pour renouveler les instances de l'Ordre national des pharmaciens. Le vote a débuté le samedi 31 mars 2018, au siège de l'AOGC, à Brazzaville.

Une assemblée générale électorale a été convoquée et une commission nationale d'organisation de ces élections, dirigée par Ray Mankélé, mise en place. Au terme du scrutin, M. Jean Charles Claude Ongoly a été, sans surprise, élu président de l'Ordre national des pharmaciens. Il succède ainsi à Hyacinthe Ingani qui occupait cette fonction depuis 2003. Deux fronts s'étaient constitués dans la salle: celui des partisans de l'ancien bureau de l'Ordre et celui des pharmaciens acquis à l'administration de la santé. Mais aucun incident ni tension n'a émaillé le déroulement des opérations. Le spectacle est plutôt celui des tractations de couloirs comme dans une élection sénatoriale. Les deux fronts ont dû accorder leurs violons et privilégier l'intérêt supérieur de la profession des pharmaciens. La guéguerre entre l'Ordre des

pharmaciens et l'administration de la santé sur l'interprétation des textes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'Ordre est définitivement close. Le corps électoral était composé de 15 électeurs élus le dimanche 1<sup>er</sup> avril dernier, lors de l'élection des membres des conseils départementaux et centraux A, B et D auxquels se sont ajoutés les présidents départementaux des sections A des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Le mardi 3 avril, le tour est revenu à ces quinze élus de voter les présidents et vice-présidents de leurs sections, puis les 7 membres du conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Il s'agit de: Mpanzo Jagger, Jean Charles Claude Ongoly, Patrick Pambo, Gaston Elenga, Michel Nkabi Ngouloudili, Joseph Ndinga, Christian Bongolo. Les 7 membres élus du conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont porté à leur perchoir



Jean Charles Claude Ongoly, président élu, et Mpanzo Jagger, son vice-président

ean Charles Claude Ongoly, pour un mandat de quatre ans non renouvelable. Il succède ainsi à Hyacinthe Ingani. L'élection s'est déroulée en présence d'un huissier de justice, Me Jean Claude Olombi, et d'un représentant de la Direction générale des affaires électorales. Les scrutins étaient à bulletins uniques et secrets. Etienne Mokondjimobé qui était candidat au conseil national de l'ordre pour le compte de la section D, a fini par se désister en faveur de ses challengers. A vrai dire, tous les membres élus ont été parrainés par le bureau sortant qui n'a laissé aucune chance à l'autre camp des frondeurs qui s'est retrouvé minoritaire. D'où l'interpellation du président du comité d'orga-

nisation de ces élections Ray Mankélé. Il a invité l'heureux élu à ramener l'unité, l'apaisement et la cohésion au sein des pharmaciens. «Vous avez été votés par l'ensemble des pharmaciens», lui a-t-il rappelé. Jean Charles Claude Ongoly a indiqué que la première des choses qu'il fera, «c'est d'essayer de rassembler tout ce que nous avons brisé pendant 4 mois de querelles inutiles et apaiser les pharmaciens qu'effectivement nous avons en commun des valeurs que tous les pharmaciens se doivent de défendre». Fin d'un feuilleton à rebondissements qui a déchiré la corporation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Dynamique pour le développement du Congo (DDC), fédération de Kinkala

### Une volonté: offrir au parti des élus aux prochaines élections

Le président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), Armand Mpourou, a procédé le mercredi 21 mars 2018 à l'installation à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, du bureau de la fédération de sa formation politique, située à l'opposition républicaine. Il est dirigé par Joseph Bissangu. C'était au cours d'une assemblée générale.

Ils étaient nombreux, les militants et sympathisants de la DDC qui ont pris part à cette rencontre. A cette occasion, la fédération de la DDC de Kinkala a pris le ferme engagement d'offrir au parti, des élus aux prochaines compétitions électorales. En outre, elle a appelé les militants à tenir le bon bout de leur engagement ferme aux idéaux du parti. L'installation du bureau de la fédération DDC de Kinkala est l'application du programme d'implantation des instances de base de ce parti au niveau des départements, lancé par ce parti à l'issue de sa dernière session extraordinaires, tenue il y a une année. Dans son allocution, le président Armand Mpourou a rappelé l'idéal du parti et de son action. «La DDC n'est pas un parti né de la dernière pluie, mais un parti qui a saisi tous les contours pour faire entendre sa voix. C'est ce qui explique qu'il soit favorable à une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournit à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général, dans les secteurs clés

qui déterminent la formation du citoyen, à savoir: l'école, l'université, la télévision», a-t-il indiqué. Il a également rappelé que la DDC fonde son action et son projet sur le respect des droits de l'homme et du citoyen dans le cadre d'un Etat de droit reposant sur le suffrage universel et le pluralisme. C'est pourquoi, «la DDC estime que le combat pour la liberté est indissociable de celui pour l'égalité. La femme au niveau de notre parti, ne doit



Armand Mpourou, pas rester en marge de tous ses droits», a précisé Armand Mpourou. Pour lui, la mission de son parti aujourd'hui est de contribuer au progrès de la communauté en offrant aux populations la responsabilité de développer les «talents de leadership, la

responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et de la solidarité nécessaire pour effectuer les changements positifs». Il a invité ses militants à tenir le bon bout de leur engagement aux idéaux du parti; «de constituer un foudre de guerre inarrêtable sur toutes les lignes afin qu'il devienne cet arbre fruitier qui suscite la convoitise de tout le monde et sur lequel on jette des pierres. D'avoir, comme leitmotiv, la conquête du pouvoir par la voie démocratique», a fait savoir Armand Mpourou qui pense que le Congo se doit de tourner sa page sombre de l'histoire qui, pendant 57 ans, n'a été émaillée que par les guerres de leadership, la course effrénée à l'enrichissement illicite, la haine politique et le tribalisme exacerbé.

Pascal-AZAD DOKO

## Département fantôme hier, le Pool renaît aujourd'hui

L'un des douze départements du Congo, le Pool a connu depuis 1998, les troubles politiques à répétition ponctués par des violences armées entre les ninjas nsiloulous et les forces gouvernementales qui ont entraîné des déplacements massifs de la population, des pertes en vies humaines et de nombreuses destructions des habitations. Un véritable cauchemar les populations. Sept des quatorze districts que compte ce département ont été complètement détruits. Beaucoup de localités ont perdu leur éclat d'antan, alors que sa population errait, arpentait monts et vallées, forêts et savanes pour sa survie. Depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, la vie reprend, peu à peu. A Soumouna, village situé à près de 15 km de Kinkala, chef-lieu du département du Pool où le pasteur Ntumi avait érigé l'une de ses basses vies, c'est le statut quo. Le village est totalement, les habitations dont certaines enfouies dans l'herbe, sont complètement abandonnées par leurs occupants, le bâtiment de l'école primaire présente un triste visage. Détruit, le quartier général de pasteur Ntumi est devenu un poste de l'armée. On y trouve même un bouchon où sont contrôlés les véhicules. C'est l'unique barrière érigée sur cette route. Dans certains villages, les populations ont repris du chantier. Le bois de chauffe est redevenu une activité principale. Dans les marchés, on trouve de tout: légumes, viandes, poissons, etc.

## Editorial

### Tourisme

Nous avons rêvé sur les retombées du pétrole, fantasmé sur les lendemains qui chantent, surfé sur l'euphorie d'un émirat naissant. C'était sans compter avec notre formidable ingéniosité à transformer en fiasco même nos projets les plus nobles. Ils sont devenus gouffres à milliards. Non-sens économiques. Boulets aux pieds du développement. Sources d'un endettement qui fait honte.

C'est peut-être le moment de nous convaincre - et non seulement de le déclamer en mantras infinis - que notre économie s'est fragilisée de ne reposer que sur le secteur, a priori glauque au propre et au figuré, du pétrole. Parce que le Congo est d'abord un pays qui a toujours vécu de ce qu'il cultive et de ce qu'il chasse ou pêche; qu'il est le produit de ses terres, de ses rivières et de ses forêts. Et que ceux-ci, préservés, peuvent contribuer encore aujourd'hui à l'économie. Nos pratiques et techniques ancestrales sont aussi des atouts pour un secteur vital négligé: le tourisme. Il attend encore de déployer ses joyaux négligés.

Le Congolais passe à côté de ses sites les plus fabuleux avec l'ennuyeuse indifférence de qui a toujours trouvé la colline à gauche de sa case et pas ailleurs et ne la regarde même plus. Par fatalisme, il ira s'émerveiller au loin des beautés naturelles qu'il néglige chez lui: les chutes du Niagara ne sont pas équivalentes à celles de La Loufoulakari? Qui l'a dit!

Dans ses diverses facettes, le tourisme fait vivre l'économie. Dans ce journal (Développement, page 6), un jeune chercheur soutient que le tourisme n'est pas seulement charters d'étrangers et appareils de photo devant des gorilles. Il peut faire fructifier aussi les quelques infrastructures dont nous disposons. Elles ont coûté des milliards et attendent de servir à quelque chose en dehors de l'événement de faste qui les a fait naître. Tout est dans la volonté de les rentabiliser.

L'Eglise nous rappelle que l'homme est au centre de la création et que la Terre, que le Pape François appelle «notre maison commune», exige que nous en prenions soin. Son encyclique Laudato Si en 2016 a eu un retentissement mondial et un écho transversal au-delà des seuls chrétiens. Le Pape nous invite à considérer la Terre comme un bien commun. Il nous appelle même à faire du tourisme une opportunité de solidarité responsable.

Dans notre pays, ces idées-là commencent à susciter des initiatives dont on ne peut que se réjouir. Dans l'Archidiocèse de Brazzaville par exemple, une pastorale de l'environnement se met en place. Mgr Anatole Milandou (lire notre prochain 'Parole d'Evêque') nous invite à garder notre environnement sain, et même à conserver notre patrimoine végétal rustique. L'Abbé Albert Kimbembé commence à animer une pastorale dynamique dans ce sens. Une association de laïques, Lisatour, se lance sur le créneau du tourisme solidaire. Il y a du frémissement dans l'air.

A nous tous de nous y mettre, pour vivre enfin de nos eaux et de nos forêts ainsi que des pratiques qui, ailleurs, sont devenues des attractions et une marque d'identité nationale. Mais pour cela, préserver les forêts et les éléphants ne suffit pas. Faire découvrir les pratiques traditionnelles de tissage des raphias, des danses ethniques, ne suffira pas non plus tant que la paix et la sécurité ne seront pas aussi sur nos routes et dans nos quartiers. Le tourisme est un facteur de paix qui bénéficie avant tout de la paix. L'instabilité est son ennemie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

### Tarifs d'abonnement

| Congo              | Francophonie          |
|--------------------|-----------------------|
| 6 mois             | 91 Euros              |
| Retrait sur place: | 182 Euros             |
| 15.600             | Autres pays d'Afrique |
| Expédié:           | 96 Euros              |
| 23.400             | 192 Euros             |
| 1 an               | Europe                |
| Retrait sur place: | 96 Euros              |
| 31.200             | 192 Euros             |
| Expédié:           | Amérique-Asie         |
| 46.800             | 100 Euros             |
| France, Afrique    | 200 Euros             |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Visite de travail du Président Denis Sassou-Nguesso en Arabie Saoudite

# Le Congo diversifie ses partenaires économiques

**Le président Denis Sassou-Nguesso a séjourné, du 24 au 27 mars derniers, à Riyad. Dans la capitale saoudienne, le chef de l'Etat congolais a eu un agenda de travail riche et chargé. C'est une visite de travail dont l'enjeu est à la mesure de la volonté des autorités congolaises de sortir le pays du tout pétrole.**

La diversification de l'économie est un leitmotiv pour les autorités congolaises, au premier rang desquels le Président de la République. Sa récente visite de travail à Riyad, en Arabie Saoudite, vient de confirmer cette ambition légitime devenue une exigence en cette période de crise économique et financière que traverse le Congo. Il s'agit ainsi, de diversifier les partenaires économiques, en vue de redonner du souffle à l'économie nationale.

## Le modèle économique saoudien, une référence

Le symbole de l'Arabie Saoudite reste sa puissance économique. En 2015, par exemple, ce pays avait la 20e économie mondiale, la 6e d'Asie et la première du monde arabe. Une économie basée sur le pétrole avec une industrie pétrochimique classée deuxième secteur économique du pays en termes d'exportations. Ainsi, grâce à cette industrie, l'Arabie Saoudite

est le onzième fournisseur des produits pétrochimiques dans le monde.

Courant décennie 2010, le royaume saoudien, membre de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP), a dominé la production pétrolière dans cette organisation, grâce à Saudi Aramco, la compagnie pétrolière nationale.

Spécialisée dans l'exploitation du pétrole et du gaz, cette société, avec un chiffre d'affaires de 318 milliards de dollars en 2015, est la première compagnie pétrolière mondiale, produisant 10,5 millions de barils par jour. Son Président directeur général, Amin Nasser Ben Hamad Al-Nasser, a, d'ailleurs, été reçu par le chef de l'Etat congolais à Riyad.

Observateur au sein de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole, le Congo diversifie ainsi ses partenaires. Il s'ouvre alors aux Etats du Golfe.

La série d'entretiens du Président de la République à Riyad a commencé au palais



Le Président Denis Sassou-Nguesso avec le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud

royal d'Al Yamamah, le 25 mars dernier. Denis Sassou Nguesso y a rencontré le roi Salman Bin Abdelaziz Al Saoud.

Outre les questions d'intérêt commun entre le royaume saoudien et le Congo, les deux hommes d'Etat ont, surtout, exprimé leur volonté commune de consolider la coopération bilatérale, en œuvrant ensemble dans les domaines commercial, pétrolier et agricole.

C'est le ministre saoudien de l'économie et du plan, Mohamed Bin Mazyad Altuwaijiki, qui a présenté à Denis Sassou-Nguesso, au cours de l'audience que ce dernier lui a accordée, les potentialités économiques qui peuvent

profiter au Congo. Le chef de l'Etat congolais a également échangé avec Youssef Abassam, Vice-président et directeur général du fonds saoudien de développement. Ce fonds, destiné à financer divers projets de développement à travers le monde, est profitable pour le Congo. Déjà, le 3 février 1977, le Congo avait signé, avec l'Arabie Saoudite, un accord préliminaire de prêt concernant le Chemin de fer Congo Océan (CFCO), pour une durée de 20 ans. Le royaume d'Arabie Saoudite est, à plusieurs égards, un partenaire dont le Congo peut s'inspirer avec son expérience dans les domaines de la technologie, d'infrastructures et de

l'immobilier.

## Une coopération qui se renforce

Le Congo et l'Arabie Saoudite ne se découvrent pas maintenant. L'acte premier de coopération entre les deux Etats remonte à cet accord d'il y a 41 ans. Mais, cette coopération se renforce davantage avec des visites de haut niveau dans les deux sens: Brazzaville-Riyad et Riyad-Brazzaville.

Dans ce contexte et avant de quitter Riyad, le Président Denis Sassou-Nguesso s'est entretenu avec Hamed Hamad Asiri, Vice-président des services de renseignements saoudien. L'échange d'informations entre le Congo et l'Arabie Saoudite en matière de sécurité et de lutte contre les groupes armés en Afrique a constitué le menu de cet entretien.

Hamed Hamad Asiri a déclaré à la presse, au sortir de cet entretien, qu'il a parlé avec le chef de l'Etat congolais du rôle que doivent jouer les services de sécurité dans le renforcement des «relations bilatérales entre les deux pays»; des relations auxquelles Sa Majesté le roi d'Arabie Saoudite «attache beaucoup de l'importance», a-t-il affirmé.

Selon Hamed Hamad Asiri, les services de sécurité saoudiens

doivent être au rendez-vous et renforcer la relation qui est basée actuellement sur les échanges d'informations sécuritaires et des idées autour des actions contre le terrorisme en Afrique. Il a rappelé que l'Arabie Saoudite travaille avec beaucoup d'Etats en Afrique et qu'elle a contribué à hauteur de 100 millions d'euros à la lutte contre le terrorisme en Afrique, à travers les pays du G5 Sahel. Pour lui, son pays va continuer à travailler et à échanger avec les partenaires à Brazzaville et dans le continent africain, pour renforcer la lutte contre le terrorisme.

Ces questions de sécurité étaient au centre des entretiens que le Président Denis Sassou-Nguesso avait eus avec et le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Ben Ahmed Al-Joubeir, en janvier dernier, à Brazzaville. L'Arabie Saoudite se révèle comme un partenaire stratégique pour le Congo.

A l'évidence, les questions de sécurité, qui vont de pair avec la paix, préoccupent le Président de la République qui est, du reste, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des grands Lacs (CIRGL), également président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne.

Le Président de la République a regagné Brazzaville, le 27 mars dernier, au terme d'un séjour de travail bien accompli.

**Ebuato MWANAPOSA,**  
Sur les notes de reportage de la presse présidentielle.

## Politique

### Les femmes du RDPS ont tenu une causerie-débat

**Dans le cadre de la poursuite des activités liées à la promotion de la femme et pour terminer en beauté le mois de mars, les militantes du Réseau des femmes démocrates (RFD) du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) de la fédération de Brazzaville ont participé vendredi 30 mars 2018, à la permanence de leur siège fédéral, à une causerie-débat. Thème: «Prise de conscience de la militante du RDPS ferment de quotité, de parité et de la représentativité de la femme en politique».**

Organisée par Mme Pulchérie Litsingou, présidente du Réseau et animée par M. Eugène Stanislas Mouenguelé, premier vice-président du bureau national du RDPS, parti politique de la majorité présidentielle, cette causerie-débat a rassemblé près d'une cinquantaine de femmes provenant des arrondissements de la ville-capitale. Elle a porté sur les entraves et inégalités qui bloquent l'épanouissement de la femme congolaise.

M. Eugène Stanislas Mouenguelé a fait remarquer que cette année est particulière avec sa vague de dénonciations, agressions sexuelles perpétrées à l'endroit des femmes. Malheureusement, au Congo Brazzaville beaucoup de femmes semblent privilégier le 8 mars comme une journée festive avec des pagnes et tee-shirts. «Depuis les indépendances jusqu'à ce jour, ce sont les hommes qui



Les femmes du RDPS

sont toujours aux avant-postes et plus nombreux dans les instances de prise de décisions. Il est grand temps que le 8 mars cesse d'être une journée festive, mais celle qui va se consacrer à la réflexion, en vue de trouver les solutions idoines aux vrais problèmes qui préoccupent la femme, en travaillant durement au même titre que les hommes». Il a interpellé les femmes pour

qu'elles brisent les obstacles qui freinent leur émancipation, notamment l'analphabétisme, la prostitution, le harcèlement sexuel, le viol, la spoliation des biens laissés par les époux après leurs décès, le manque d'engagement dans les affaires politiques. Il a félicité les pouvoirs publics pour les efforts fournis dans l'octroi aux femmes du quota de 30% lors

des élections locales et 20% pour les législatives. Conduite sur les fonts baptismaux en octobre 1990 par le président fondateur Jean-Pierre Thystère Tchicaya, d'heureuse mémoire, le RDPS s'est donné pour mission, la promotion des valeurs éthiques pour l'égalité entre l'homme et la femme.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

## Coopération militaire Congo-France

### Fin de mandat pour le général Charles De Kersabiec

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo a reçu à Brazzaville les adieux du général Charles De Kersabiec, commandant des éléments français au Gabon, mardi 27 mars 2018. Les deux personnalités ont fait le tour des actions de coopération militaire opérationnelle et du partenariat existant depuis longtemps entre le ministère de la Défense nationale, les Forces armées congolaises (FAC) et les éléments français au Gabon.

Le général De Kersabiec a déclaré à la presse qu'ils ont avec son interlocuteur, au-delà des Forces armées congolaises, évoqué aussi l'état d'un pays frère qui est la Centrafrique «pour lequel le Congo comme la France sont engagés pour essayer de trouver une paix durable, de participer à l'effort des Centrafricains eux-mêmes pour une paix durable dans leur pays. Car chacun sait que quand la maison du voisin brûle, il est nécessaire de se préoccuper de sa protection», a-t-il souligné. L'officier-général français a, en outre, évoqué



Le ministre Mondjo et le général Charles De Kersabiec pendant l'entretien

les souvenirs qu'il garde de la coopération internationale entretenue avec les pays du continent africain. Il a fait savoir qu'il n'oublie pas que le Congo, c'est la capitale de la France Libre. «Et moi qui m'appelle Charles de mon prénom comme le général De Gaulle, je ressens cette fraternité», a-t-il renchéri. Il convient de rappeler que le général De Kersabiec a servi à plusieurs reprises en Afrique. En 1986, il a occupé les fonctions de chef de peloton au 43e bataillon d'infanterie de marche à Port-Bouët, en Côte d'Ivoire, puis de commandant des troupes françaises déployées toujours en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne, et de chef de corps du 43e

bataillon d'infanterie de marine en 2007. Outre cela, il a été attaché de défense à l'ambassade de France au Sénégal, à Dakar, et attaché de défense près l'ambassade de France au Cameroun. De 2014 à 2016, il a commandé l'Ecole militaire de spécialité de l'Outre-mer et de l'étranger. Pôle opérationnel de coopération, les éléments français au Gabon complètent la formation des militaires des pays partenaires de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEMAC), durant leur mise en condition avant l'engagement dans des opérations intérieures ou extérieures.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

Afrique centrale

# Vers la création d'une académie régionale de l'aviation civile

**Dans le cadre du processus visant l'amélioration du transport aérien en Afrique centrale, le secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), en partenariat avec le ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, organise à Brazzaville, le vendredi 6 avril, la réunion des ministres des transports en charge de l'aviation civile. Prélude à cette rencontre, les experts de l'aviation civile de l'espace CEEAC se sont réunis le mardi 3 avril, au ministère des Affaires étrangères, pour valider le rapport de l'étude de faisabilité en vue de la création et la mise en place d'une académie régionale d'aviation civile. Les travaux ont été patronnés par Fidèle Dimou, ministre congolais des Transports.**

Selon le représentant du secrétaire général de la CEEAC, Pascal Moussavou Mbina, l'Afrique centrale fait partie aujourd'hui des régions les plus défavorisées et marginalisées dans l'industrie du transport aérien africain et mondial. Ainsi, sur la base du traité constitutif de la CEEAC, les Etats membres se sont engagés à harmoniser leurs actions dont l'insuffisance du personnel qualifié, en raison, selon lui, de ressources financières insuffisantes à consacrer à la formation de personnel dans les domaines techniques et en matière de gestion et de leadership. Cette situation a conduit à l'adoption par les chefs d'Etat, en octobre 2009, d'un plan

d'action pour l'amélioration du transport aérien en Afrique centrale aux fins d'assurer le développement durable d'un transport aérien sûr, ordonné, efficace et économique viable. Comme feuille de route pour l'atteinte de ce plan d'action, la mise en place d'une académie régionale pour la formation des cadres des administrations de l'aviation civile et de l'industrie, retenue comme une des actions prioritaires. Son objectif est de permettre aux Etats de s'acquitter des obligations qui leur incombent vis-à-vis de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans les domaines clés de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement, etc. «Il est temps d'agir, car le secteur de



Le ministre Fidèle Dimou entouré des experts de l'aviation civile des pays membres de la CEEAC

l'aviation dans la région CEEAC doit aujourd'hui poursuivre ses réformes et se doter d'un environnement favorable à la mise en place de service de transport aérien sûrs, fiables et à des prix abordables au profit des usagers», a précisé Pascal Moussavou Mbina. Cette rencontre des experts est donc une contribution à cet effet. Elle est consacrée essentiellement à la création et à la mise en place de cette académie régionale qui sera basée dans un des Etats membres de la CEEAC et ouvertes aux ressortissants de tous les Etats membres de l'OACI. «*Extirpons loin de nous le doute, le pessimisme que l'académie que nous voulons mettre en place ne connaîtra pas d'essor. Il est plutôt mieux, qu'ensemble, nous fassions de ce projet, indispensable pour l'amélioration du transport aérien, notre rêve,* a-t-il ajouté.

Pour le ministre Fidèle Dimou, les réunions des experts permettront d'éclairer et de faciliter la prise de décision des ministres sur la création et la mise en place de cette académie. En outre, «*cette réunion de Brazzaville traduit l'expression d'une prise de conscience de la CEEAC à définitivement résorber les carences en ressources humaines. Vos contributions seront essentielles et devront permettre de valider après les avoir enrichis le rapport du consultant, le projet de décret portant création de l'académie, le choix du pays de siège de l'académie, la définition du rôle et de l'attribution de la cellule chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de l'étude de faisabilité pour la création de cette académie*» a-t-il expliqué.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Dynamique des femmes de l'ENMA

### «Sans la femme, le progrès social n'est qu'utopie»

**Mieux vaut tard que jamais, la dynamique des femmes de l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA) a célébré le samedi 31 mars 2018, la journée internationale de la femme sous le thème: «L'implication de la femme congolaise dans la lutte contre l'autosuffisance alimentaire des aliments de base». Pour faire entendre leur voix. Car, selon Marthe Bayekola, présidente de cette dynamique, la femme de l'ENMA se veut être une femme engagée aux côtés des hommes.**

Les femmes de l'ENMA ont voulu informer, sensibiliser et interpeller sur les discriminations que vivent les femmes aujourd'hui, à travers une conférence débats, au cours de laquelle deux thèmes ont été développés. Le premier portait sur «*les violences faites aux femmes: regard du psychologue*». Hyppolite Ompala a commencé par définir la violence comme l'emploi de la force brutale pour contraindre, agressivité dans les actes ou dans les propos. La violence, selon le psychologue, génère un climat d'interaction antipathique ou d'évitement-évitement, dans un contexte où l'homme est un loup pour l'homme, dans une forme d'anthropophagie. Pour Hyppolite Ompala, ce qui pousse l'homme à violenter la femme, ce sont les origines de la société et le fonctionnement de l'appareil psychique, les rapports inter-individus à travers les comportements conscients ou inconscients humains, les psychopathologies.

La violence n'est pas un état naturel, «*c'est une caractéristique d'un état social perverti par ses moyens de production. Jean-Jacques Rousseau dit: L'homme naît bon mais, la société le corrompt. La violence apparaît quand il y a une perte de contrôle, ou perte de conscience chez des individus ou dans des groupes mal socialisés. La violence est un comportement irrationnel engendré par des déviations sexuelles telles que voyeurisme, exhibitionnisme, sadisme, narcissisme, masochisme, claustrophobie, obsession sexuelle, délire de persécution, monologue, misogynie, jalousie à outrance...*», a expliqué Hyppolite Ompala. Par ailleurs, il a laissé remarquer qu'une bonne place doit être accordée à l'éducation dans la vie conjugale, choix du partenaire. D'où l'importance de la psychologie. «*La violence affaiblit les femmes avec parfois des séquelles permanentes: angoisse, honte, la condamne dans le rôle de citoyenne de deuxième rang. En conséquence, la violence*



Les femmes de l'ENMA

entrave le développement économique et la productivité dans toutes les sociétés et nous affame. Sans la femme, le progrès social n'est qu'utopie», a ajouté le conférencier. Le deuxième thème portant sur le cancer du sein et du col de l'utérus, a été développé par Mme Judith Nsondé Malanda, professeuse agrégée, oncologue au CHU-B. Dans son exposé, la conférencière a mis l'action sur la prévention. «*Nous pouvons nous organiser pour lutter contre le cancer. Parler du cancer, c'est vous éduquer, informer et communiquer sur cette maladie*». Le cancer, d'après Judith Nsondé Malanda, est la première cause de mortalité. C'est une maladie grave qui atteint toute personne. «*Il commence par la cellule, plus petite constituante du corps humain. 657 nouveaux cas ont été détectés à Brazzaville en*

2013. Chez la femme, le cancer du sein est la première cause de mortalité avec 345, suivi du cancer du col de l'utérus, du sang, des ovaires et de la peau. Chez l'homme, c'est le cancer de la prostate et de la rétine cher les enfants». Parmi les facteurs exogènes de la maladie, Mme Judith Nsondé Malanda les a catégorisés en trois: Chimiques (tabac, alcool, obésité, alimentation déséquilibrée, goudrons); physiques (rayonnement X, rayons ultra-violet); biologiques (virus, bactéries, parasites, VIH, etc. Quant au cancer du col de l'utérus, il est une conséquence des maladies sexuellement transmissibles mal soignées. «*Cinq femmes sur trois atteintes du cancer du col de l'utérus sont séropositives*», a-t-elle indiqué.

KAUD

## Coup d'oeil en biais

### Incident entre le garde du corps d'une autorité et des gendarmes

Alors que des gendarmes lui demandaient de se soumettre à une fouille au poste de contrôle de la Brigade territoriale de Baongo, le garde du corps d'une autorité de la ville de Brazzaville s'y est fermement opposé. C'était mardi 3 avril 2018, vers 11h. Convaincu qu'une arme se trouvait dans son sac, les gendarmes ont souhaité que l'intéressé la dépose là et la récupère au moment de quitter les lieux. Son supérieur s'en est mêlé, mais maladroitement. «*Je ne vous permets pas de fouiller ce sac. Savez-vous qui suis-je? Il assure ma sécurité!*», a-t-il «*tonné*». «*Je fais mon boulot comme on me l'a appris*», a rétorqué une gendarme. Un officier s'est interposé pour les calmer: «*Monsieur, vous êtes en sécurité ici: votre garde du corps a tout simplement manqué à son devoir.*» Finalement, gêné, le garde a remis son arme. Incident clos!

### Nouveau round de négociations entre le FMI et le Congo!

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) est arrivée à Brazzaville où elle séjournera du 3 au 18 avril 2018 dans le cadre d'un nouveau round de négociations. Il s'agit de voir si le Congo a fait avancer son dossier. En principe, le Congo doit opérer les changements souhaités dans la gestion publique, c'est-à-dire faire preuve de bonne gouvernance. Appauvri par des années d'incurie, il ploie aujourd'hui sous le poids d'une lourde dette extérieure tout comme d'une dette intérieure commerciale excessive. Un grand frein au développement du pays si elles ne sont pas réduites de manière à être soutenables. L'arrivée de la mission du FMI au Congo constitue un grand enjeu, car elle est la dernière étape des discussions. Jusqu'ici, la dette du pays envers la Chine et celle liée aux traders constituaient les principaux obstacles à la conclusion d'un accord-programme.

### Un champ de canne à sucre brûle à Nkayi!

Un incendie dont on ignore l'origine a ravagé un champ de canne à sucre de Saris Congo, dans les zones de Dakar et Yokangasi, à Nkayi, la quatrième ville du Congo. Bilan: près de 86 ha partis en fumée. Pour le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala-Tchoumou, l'incendie est sans doute criminel. Il a lancé un appel à la mobilisation de la Force publique, Police et Gendarmerie, dans le cadre de l'enquête qui sera ouverte. Saris, qui produit 70.000 tonnes de sucre par an, est le poumon économique de la Bouenza.

### Enseignement: encore des promesses de recrutement dans la Fonction publique

Parlant devant leurs syndicats, le Vice-premier ministre Firmin Ayessa a encore fait des promesses aux prestataires et bénévoles de l'enseignement, ainsi qu'aux diplômés des écoles de formation professionnelle. Il a promis un recrutement échelonné sur quatre années, de 2018 à 2021. Certains enseignants concernés s'interrogent si cela sera effectif. Ils se souviennent que les fameux recrutements annoncés par les différents Gouvernements du pays ont fait couler beaucoup d'encre et de salive en milieu jeune, notamment les appelés, volontaires et prestataires de l'enseignement. Les syndicats se satisfont bien malgré eux de cette promesse et ont décidé de lever lundi 2 avril l'avis de grève lancé le 15 mars.

### Le torchon brûle toujours à la direction générale des douanes

Le ministre des Finances et du budget a-t-il eu tort de nommer trois directeurs centraux à des postes-clé de la direction générale des douanes et droits indirects? Depuis plusieurs mois, le torchon brûle entre le ministre Calixte Ganongo et les syndicats qui ne veulent pas voir les directeurs centraux nommés par ce dernier qu'ils considèrent comme ses complices. Ils ont barricadé les portes de leurs bureaux. Le ministre a tenté de remettre de l'ordre, sans succès. Le Premier ministre Clément Mouamba a tapé du poing sur la table à son tour, donnant un délai d'un mois aux syndicalistes et en rappelant aux uns et aux autres leur devoir de soigner l'image de la douane, sans plus d'effet. Même si certains observateurs pensent que les directeurs contestés représentent, pour le ministre Ganongo, la carte Joker pour maximiser les recettes du secteur, ne sera-t-il pas contraint de les sacrifier, parce que lassé de gérer les querelles? Les enjeux que représentent la douane et les droits indirects risquent de l'y contraindre à moins que le président de la République tranche..

### Les syndicats des commerçants en colère

Le syndicat des commerçants du Congo est en colère contre la direction départementale de la concurrence de la consommation et la répression des fraudes à qui il demande le respect de la réglementation de recouvrement des taxes. Les commerçants ne supportent pas les tracasseries, selon leur syndicat, des agents du commerce et ont annoncé trois mesures: «*1. Ne plus recevoir les agents du ministère du Commerce dans leurs boutiques. 2. Ne pas répondre aux convocations. 3. La fermeture d'une boutique par les services du département sera considérée comme une provocation. Ils seront responsables des conséquences qui en découleront*»

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Economie**

**Le tourisme d'affaires, un pilier pour le développement du Congo**

Après deux ans de formation à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (E.N.A.M.), Lauch Ricdel Elenga a décroché son master en administration option tourisme. Le sujet de sa recherche fut: «Contribution du tourisme d'affaires et de congrès au développement du Congo: cas de Brazzaville». Lauch Ricdel Elenga est venu à notre rédaction pour nous parler de l'intérêt de ses travaux.

\* *Votre étude a porté sur la «Contribution du tourisme d'affaires et de congrès au développement du Congo: cas de Brazzaville». Pourquoi le choix de ce thème?*

\*\* Ce thème est une proposition de réponse à l'un des axes stratégiques fondamentaux du nouveau plan directeur du développement durable du tourisme, à savoir: le Positionnement de la destination Congo-Brazzaville sur le marché international. Adopté en juillet 2017, ce plan a été élaboré par le ministère du Tourisme avec l'appui de



Lauch Ricdel Elenga

l'Organisation mondiale du tourisme. Il définit et oriente les stratégies à mettre en œuvre pour les prochaines années dans le secteur du tourisme. Aussi avons-nous voulu montrer l'opportunité qu'a le Congo de conquérir le marché international du tourisme en se positionnant comme destination d'affaires.

\* *Qu'entendez-vous par tourisme d'affaires et quels en sont les acteurs?*

\*\* Le tourisme d'affaires, c'est l'industrie des conférences, congrès, séminaires, salons et expositions, etc. Il a quasiment des acteurs similaires au tourisme en général, notamment le ministère du Tourisme, l'Organisation mondiale du tourisme, les prestataires de services (hébergement, transport, restauration), les touristes d'affaires. Ce segment possède aussi des acteurs spécifiques, en l'occurrence les centres de congrès (Centre international de conférences de Kintélé, Palais des congrès, auditorium des affaires étrangères etc...).

\* *Quels sont les constats auxquels vous êtes parvenus?*

\*\* Il en ressort que Brazzaville est bien positionnée dans le tourisme d'affaires malgré quelques obstacles. Le Centre international de conférences de Kintélé et quelques hôtels sont propices au développement du tourisme d'affaires. Cependant, le Palais des congrès nécessite des travaux de rénovation pour être compétitif sur le marché. Actuellement, les deux centres de congrès ne possèdent pas encore de sites internet, ce qui est fondamental pour conquérir le marché. De même, l'étude a montré que Brazzaville abrite peu de conférences d'envergure internationale pouvant réunir un millier de participants. Seuls des séminaires, ateliers et conférences d'envergure nationale caractérisent la demande. L'idéal serait que le pays abrite des conférences internationales de grande taille comme le sommet Africités que Brazzaville abritera en novembre 2018. Pour être une destination d'affaires, il faudrait mettre en place un bureau des congrès qui est un outil stratégique de développement d'une destination d'affaires. Le tourisme d'affaires étant essentiellement urbain, les collectivités locales comme les communes de Kintélé et de Brazzaville peuvent saisir cette opportunité en créant un bureau des congrès, afin de vendre la destination Congo/Brazzaville. C'est un moyen pour rentabiliser le Centre international de conférences de Kintélé et favoriser un retour rapide des investissements consentis dans le secteur hôtelier ces dernières années. Quelques obstacles freinent encore la promotion du segment tourisme d'affaires. Il y a la cherté des vols et des chambres d'hôtel, la mauvaise mobilité à Brazzaville (érosion, mauvais état des panneaux signalétiques...), la concurrence déloyale menée par les 'apparts hôtels' qui prolifèrent dans Brazzaville et dont la plupart ne payent pas des taxes et, bien sûr, le faible financement du secteur.

\* *Nous avons l'impression que les Congolais pratiquent rarement les activités touristiques, partagez-vous cet avis?*

\*\* Evidemment! Deux obstacles majeurs peuvent être soulevés: le premier, c'est une affaire de revenu: le Congolais n'a généralement pas un bon revenu. Le second, c'est le manque d'aménagement des sites touristiques et d'intérêt touristique ainsi que leur promotion. Visiter, par exemple, le parc d'Odzala-Kokoua c'est une affaire d'un demi-million de F.Cfa et pire, ce site n'est pas accessible facilement. Les sites comme les cataractes ou les chutes de Loufoulakari sont quasiment abandonnés. C'est pourquoi, le Gouvernement doit accélérer l'opérationnalisation de l'Office de promotion touristique qui prévoit, entre autres, le développement du tourisme social.

\* *Que représente le développement du secteur tourisme pour un pays pétrolier et minier comme le Congo?*

\*\* C'est le moteur de la diversification économique tant prônée par les pouvoirs publics! Par sa nature, le tourisme est un secteur transversal. Donc, son seul développement favorise les autres secteurs comme l'artisanat, les transports, l'agriculture, le commerce, le numérique et bien d'autres. Car, les touristes sont habituellement des personnes dont le revenu est élevé, et ils consomment divers biens et services.

\* *Le tourisme peut-il avoir des effets négatifs sur l'environnement?*

\*\* Le tourisme et l'environnement sont interdépendants. Le développement des activités touristiques dépend de la viabilité de l'environnement, de même ces activités exercent une influence négative sur l'environnement. L'insalubrité ambiante de la plage de Pointe-Noire et l'érosion marine sont des exemples probants. En choisissant l'écotourisme comme produit phare de la destination Congo/Brazzaville, le Gouvernement a montré sa volonté de réduire ces effets néfastes et à promouvoir un tourisme durable au Congo. Mais cette forme de tourisme a besoin du segment tourisme d'affaires pour sa promotion.

Propos recueillis par Germaine NGALA

**Protection de l'environnement**

**Les femmes de la Présidence ont étendu leur verger au site de Bambou-Mingali**

Dans le cadre des activités relatives au mois de la femme (mars 2018), et en lien avec le thème de cette année «Femme et agriculture» le département de la Femme, de la famille et des groupes vulnérables de la présidence de la République a procédé le 30 mars dernier, à l'entretien et à l'extension de leur verger dit «Mobokoli», crée en avril 2014, sur la réserve foncière de l'Etat à Bambou-Mingali, (district d'Ignié) à environ 70 Km de Brazzaville.

Conduite par Mme le conseiller à l'agriculture, à l'élevage du président de la République, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, représentant sa collègue en mission, la délégation des femmes issues de toutes les structures de la présidence de la République s'est prêtée à l'exercice du planting d'arbres, une opération qui leur est désormais habituelle. Pour cette troisième édition, à défaut des arbres fruitiers, ces femmes ont mis sous terre 3.264 plants de «milletia laurantii» (appelée couramment bois de fer), sur une superficie de 4 ha. Un espace qui vient s'ajouter aux quatre premiers hectares sur lesquels poussent différentes espèces d'arbres fruitiers. Sur le bien-fondé de cette opération, Cécile Mboukou-Kimbatsa

a expliqué: «Nous avons déjà quatre ha sur pied, des arbres fruitiers. Cette année, nous devons continuer dans cet élan. Malheureusement, sur le terrain, nous nous sommes confrontés à un problème d'approvisionnement de plants; le Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR) n'ayant pas la disponibilité d'arbres fruitiers a mis à notre disposition le bois de fer. La consolation est qu'avec ce bois de fer qui est un bois d'art aussi, on peut faire beaucoup de choses comme la fabrication des mortiers et des pilons». En outre, l'arbre, a ajouté le conseiller à l'agriculture du président de la République, a un impact positif sur l'environnement. «L'arbre a un apport sur l'environnement, parce qu'en ce moment, nous



Les femmes posant après le planting

souffrons beaucoup des effets de la chaleur, par contre ceux qui ont des arbres dans leurs parcelles en souffrent moins. L'arbre apporte le bien-être avec l'air et capte aussi des nuages pour que nous ayons des pluies; donc l'arbre à son importance dans l'environnement pour une bonne vie», a-t-elle indiqué.

Abondant dans le même sens, le superviseur des opérations techniques au PRONAR, François Mankessi a fait savoir que le «milletia laurantii» aussi appelé Wengué est un arbre qui vit longtemps et est très

solide. «Sur le Wengué, il apparaît des chenilles qui ont un apport nutritif considérable pour l'organisme. Mais, il ne sera pas sur pied pour simplement être utilisé comme bois, mais aussi pour rendre des services environnementaux, réguler l'atmosphère», a-t-il déclaré. D'autres femmes intègrent la culture de la préservation de l'environnement afin de sauver la planète terre des effets drastiques des changements climatiques.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**Barreau de Brazzaville**

**Les femmes avocates édifiées aux mécanismes pour contribuer à l'autosuffisance alimentaire**

«Comment la femme moderne peut-elle contribuer à l'autosuffisance alimentaire?». C'est le thème d'une conférence-débat organisée samedi 24 Mars 2018, à l'initiative du barreau de Brazzaville à l'attention des femmes avocates, en vue de les sensibiliser aux mécanismes permettant de contribuer à la lutte pour l'autosuffisance alimentaire. Cette rencontre s'est déroulée en présence du bâtonnier, André François Quenum.

Pour le barreau de Brazzaville, la femme congolaise ne pourra gagner le pari de l'autosuffisance alimentaire qu'en travaillant en coopérative ou de manière individuelle, et en pratiquant l'agriculture hors-sol. Cette initiative du barreau de Brazzaville a fait bouger les lignes, puisque les femmes se sont mobilisées en grand nombre. Dans son mot, le bâtonnier, André François Quenum, après avoir rappelé le contexte et l'objet de cette rencontre, a relevé l'importance des femmes dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire. Pour lui, «si dans plusieurs endroits du monde, des femmes conscientes de ce pouvoir qu'elles ont, décidaient de travailler ensemble sur l'idée du progrès, d'amour, de paix et de fraternité, elles formeraient dans l'invisible un enfant collectif qui influencerait toutes les consciences de l'humanité. Comme pour le pouvoir qu'elles détiennent dans le plan physique d'enfant», a-t-il dit, en paraphrasant un philosophe.



André François Quenum

Les participants ont eu droit à deux sous-thèmes: Le premier, «la production des cultures hors sol», exposé par Mme Bénédicte Massengo, ingénieur au ministère de l'Agriculture, élevage et pêche. Elle a parlé de l'importance du mouvement coopératif en milieu féminin, en indiquant que hormis les coopératives, les femmes peuvent aussi de façon individuelle pratiquer des cultures hors sol, notamment, le maraichage à domicile qui consiste à planter des légumes dans des récipients perforés.

Le deuxième sous-thème «les coopératives féminines» exposé par Mme Gouadi Bouzimbou Koussiam, chef d'entreprise Axer-Consulting, a consisté à mettre à la disposition de la femme des recettes au quotidien qui la disposerait à aller au plus vite à cette autonomisation. Elle a toutefois signifié que l'autosuffisance alimentaire au Congo reste un défi majeur à relever et pour y parvenir, les femmes congolaises doivent se constituer en coopérative.

Les débats ont été enrichissants si l'on s'en tient au nombre d'intervenants. Un souci cependant exprimé par la présidente de l'association des femmes juristes du Congo, Joselyne Milandou «la femme congolaise étant pauvre ne peut parvenir à l'autosuffisance alimentaire qu'avec un appui multiple. Faire de l'agriculture intensive, il faut être outillé et cet outillage demande de l'argent, et à ce moment là, il faut que les femmes puissent effectivement avoir accès aux crédits, à la propriété foncière. Parce que autrement dit, il n'est pas possible d'obtenir un crédit» a-t-elle indiqué.

Pascal AZAD DOKO

**Journée mondiale des droits du consommateur**

**Le numérique, un atout réel pour les PME**

La communauté internationale a célébré le 15 mars dernier la journée mondiale des droits du consommateur. Thème: «rendre les marchés du numérique plus équitables». Le collectif des associations des consommateurs de Brazzaville, représenté par son coordonnateur Dieudonné Moussala, a voulu saisir l'occasion pour coordonner et échanger avec les différents partenaires, notamment ceux évoluant dans le secteur des technologies de l'information, pour une meilleure adaptation aux réalités du moment.

Placée sous le parrainage de la société de téléphonie mobile MTN Congo, cette journée a donné lieu à plusieurs communications. Pour Mermans Babounga, un des responsables du



Vue des associations des consommateurs

collectif des consommateurs qui a exposé sur le thème «droits des consommateurs dans les transactions financières numériques», le monde évolue à une vitesse tellement vertigineuse que les partenaires au développement ont intérêt à utiliser le numérique pour plus de garantie et de protection dans toutes les opérations.

Le représentant de MTN Congo a, pour sa part, parlé des différentes opérations et des avantages que procure le mobile money dans toutes les transactions. Achat de produits pharmaceutiques, d'aliments dans les supermarchés, paiement des salaires par les petites et moyennes entreprises (PME), des factures d'eau et d'électricité et d'autres transactions, sont parfaitement fondées à rechercher un moyen aussi facile que sûr pour les transactions. Mais le gestionnaire d'un compte doit se doter d'un code secret et être âgé de 18 ans.

Le représentant de l'ARPCE a souligné que les différents problèmes qui freinent le développement des nouvelles technologies au Congo, sont le manque de formation des opérateurs économiques, d'outils de travail et d'infrastructures adéquates. Pour ce faire, les partenaires et les consommateurs doivent coopérer avec les organismes internationaux, afin de bénéficier des opportunités de financements leur permettant de bien améliorer leurs affaires.

Pascal BIOZI KIMINOU

**Qui me répondra?**

La station vétérinaire et zootechnique du PK-17, dans l'arrondissement 8 Madibou (Brazzaville) est dans un état de délabrement depuis plusieurs années. Le ministre Coussoud-Mavoungou a visité cette station en février dernier. A quand la réhabilitation?

(A.NK-K. Brazzaville)

## Disparition

## L'Afrique du Sud orpheline de Winnie Mandela

Les Sud-Africains sont nombreux à évoquer la mémoire de l'ex-première dame. Pour le président Cyril Ramaphosa, l'Afrique du Sud a «perdu une mère, une grand-mère, une amie, une camarade, une meneuse et une icône». Le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir, par la voix de l'un de ses responsables, Mbalula Fikile, a rendu hommage à une femme qui «symbolisait la force, la résistance et une âme éternelle de la liberté». «Elle s'est battue sans relâche pour que nous ayons une société juste et égalitaire. Elle a consacré sa vie au service du peuple africain», a-t-il ajouté. Prix Nobel de la Paix, Desmond Tutu a souligné qu'«elle était une formidable égérie de la lutte, une icône de la libération».

Née le 26 septembre 1936 dans la province du Cap oriental (sud), dont est également originaire Nelson Mandela, Winnie décroche un diplôme universitaire de travailleur social, exception pour une femme noire à l'époque. Unie en juin 1958 à Nelson Mandela, à 21 ans, alors que lui, divorcé et père de famille, était presque âgé de 40, elle est vite contrariée par l'engagement politique de son mari. Leurs noces ne durent pas longtemps, puisque deux ans après le mariage, Nelson est incarcéré. Pendant son séjour en



Winnie Mandela, la mère de la Nation sud-africaine

prison, elle devient l'une des figures de proue du Congrès national africain, fer de lance de la lutte anti-apartheid. Cependant, la radicalité de son engagement fait d'elle une figure controversée. En 1976, elle appelle les lycéens de Soweto révoltés à «se battre jusqu'au bout». Dans un discours critiqué, elle déclare que les Sud-Africains doivent se libérer avec des «boîtes d'allumettes» alors que les traîtres présumés à la cause anti-apartheid sont brûlés vifs, avec un pneu passé autour du cou. Des propos considérés comme un véritable appel au meurtre. Winnie s'était fait entourer d'un groupe de jeunes hommes formant sa garde rapprochée, le Mandela united football club (MUFC), aux méthodes particulièrement brutales. En 1991, elle est reconnue coupable de complicité dans l'enlèvement d'un jeune militant, Stompie Seipei. Condamnée à six ans de prison, sa peine

est ultérieurement commuée en simple amende. Nommée vice-ministre de la culture après les premières élections multiraciales de 1994 qui portent au pouvoir son époux, Winnie est renvoyée du gouvernement pour insubordination, un an plus tard. En 1998, la Commission vérité et réconciliation, chargée de juger les crimes politiques de l'apartheid la déclare «coupable politiquement et moralement d'énormes violations des droits de l'homme» commises par le MUFC. Mise au ban de la direction de l'ANC et condamnée une nouvelle fois en 2003 pour fraude, Winnie Mandela fait son retour en politique quatre ans plus tard en intégrant le comité exécutif du parti, l'instance dirigeante de l'ANC. Ses obsèques nationales sont fixées au 14 avril prochain.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

## Climat

## La COP24 choisit la Pologne

La 24<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'ONU sur les changements climatiques (COP24) se tiendra fin 2018 à Katowice, dans le sud de la Pologne. Les délégués de 192 États y sont attendus. La COP22 de Marrakech (Maroc) en 2016 et la COP23 de Bonn (Allemagne) en 2017, ont été des conférences d'étape vers cette COP24 qui se présente comme une étape décisive pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.



De la Cop23 à la Cop24 (Ph. d'arch.)

Pour Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), «2018 est aussi une année importante pour la diplomatie climatique internationale, alors que les nations avancent vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques». Selon elle, cette année devrait être celle «où les gouvernements franchiront un certain nombre d'étapes clés». Il s'agit de finaliser les lignes directrices visant à rendre les accords pleinement opérationnels, et de faire le bilan de la situation collective des pays par rapport aux objectifs et ambitions formulés à Paris pour les années et décennies

à venir. Les lignes directrices de l'Accord de Paris qui doivent être adoptées fin 2018 sont d'une importance pour le futur de la gouvernance internationale de la lutte contre le changement climatique. Et l'urgence d'agir en faveur du climat impose que le système soit pleinement opérationnel en 2020.

En retarder l'adoption compromettrait l'opérationnalisation de l'Accord de Paris et en affaiblirait la portée politique. Une option pas envisageable pour certains, car l'action en faveur du climat ne peut se limiter à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. D'autres aspects comme l'adaptation, l'octroi de financements aux pays les plus vulnérables, les

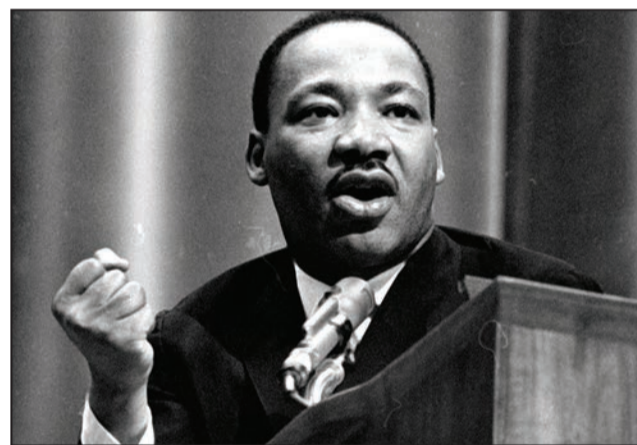
transferts de technologie, le renforcement des capacités, l'investissement pour créer des emplois durables de qualité, ou encore le travail décent et la transition juste sont cruciaux pour la lutte contre les changements climatiques. Après avoir réduit les libertés individuelles de ses citoyens, le gouvernement polonais veut restreindre aussi le droit de manifestation autour de ce prochain sommet de l'ONU sur le climat. C'est la quatrième fois que la Pologne présidera une conférence du genre, après 1999, 2008 et 2013.

Ismaëlle Govelive  
AKIANA  
(Stagiaire)

## Etats-Unis d'Amérique

## Il y a 50 ans, mourrait Martin Luther King

Pasteur afro-américain, icône des droits civiques, natif d'Atlanta et Prix Nobel de la paix en 1964, Martin Luther King fut assassiné le 4 avril 1968 sur le balcon de sa chambre d'hôtel à Memphis. Dans la mémoire collective, ce défenseur avéré des droits des peuples noirs est devenu un symbole inoubliable des libertés. 50 ans après, l'Amérique et le monde se souviennent de l'auteur du discours «I have a dream» (j'ai un rêve) et commémorent la figure de celui qui a inlassablement œuvré au rapprochement des peuples, races et cultures.



Martin Luther King, combattant de la liberté

La mort de Martin Luther King avait été suivie d'émeutes violentes aux Etats-Unis. A Washington et dans le monde, des cérémonies d'hommage sont organisées pour commémorer la mémoire de celui qui est aussi resté célèbre grâce à ses écrits, notamment son inoubliable «I have a dream», discours prononcé le 28 août 1963 à Washington, D.C., dans lequel il présageait en son temps l'égalité des droits et l'émancipation de la race noire. A Washington, Memphis et dans l'Amérique entière, les pleurs, la colère et la détermination de poursuivre le combat

continuent de hanter l'esprit des acteurs et témoins de cette époque troublée. Enseignants, historiens, auteurs ou musiciens, tous conservent cet engagement citoyen qui rythme leur quotidien. La date du 4 avril 1968 n'est pas si loin pour ces hommes et ces femmes attachés à l'égalité raciale. Ils ont tous en mémoire des images terrifiantes, des déclarations insultantes, des exactions violentes, mais ils se font un devoir de conter leur courageuse épopée pour que l'avenir de leurs enfants soit assuré. De nos jours aussi, pour contrer les dérives racistes du XXI<sup>e</sup> siècle, des voix s'élèvent et racontent une histoire qui semble tristement se répéter. A l'heure où le monde pleure Winnie Mandela, icône elle aussi de la lutte contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur ce qui reste

de l'héritage de Martin Luther King au pays de Mandela. En général, on ne parle pas de la lutte et des droits des peuples noirs sans faire allusion à Martin Luther King et Nelson Mandela. En d'autres termes, il est difficile d'évoquer l'un sans faire mention de l'autre tant leurs noms restent désormais indissociables.

En faisant mémoire du pasteur King, les paroles du bienheureux Pape Paul VI qui sera déclaré saint très prochainement par son successeur le Pape François peuvent davantage retentir en nous, en tout homme: «Le monde a besoin des témoins plutôt que des maîtres». Il nous faut donc des leaders de la trempe de Martin Luther King pour nous aider à rêver d'un monde plus juste, plus tolérant, plus humain!

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Témoignage

## Winnie Mandela: Une icône de la lutte anti-apartheid

Après Myriam Makeba, voici Winnie Mandela qui nous quitte. Pendant toute la durée de l'emprisonnement de Nelson Mandela, elles ont été les symboles féminins authentiques de la lutte anti-apartheid. Ex-épouse de Nelson Rolihlahla Mandela, Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela alias Winnie Mandela, était une infatigable activiste anti-apartheid, membre et militante de l'ANC, qui s'est battue sur tous les fronts: politique, diplomatique, social, militaire, avec les jeunes...



Le couple Mandela autrefois

Son parcours est indissociable de celui du premier président noir d'Afrique du Sud, dont elle a été l'épouse pendant trente-huit ans, y compris les vingt-sept qu'il a passés en prison. La figure de Winnie Mandela a largement contribué au mythe Nelson Mandela. Le Comité de libération de l'OUA n'a jamais minimisé son rôle dans la mobilisation planétaire anti-apartheid et pour

la libération de Nelson Mandela. Winnie reste pour tous ceux qui ont soutenu la lutte anti-apartheid, une femme forte, déterminée, dévouée, très charismatique, ferme dans la lutte contre la discrimination raciale. Elle s'est imposée comme une égérie de la lutte anti-apartheid en reprenant le flambeau de son mari Nelson Mandela en prison. Les Congolais la connaissent puisqu'elle est venue dans notre pays dans les années 80.

Son pays lui réserve des funérailles nationales. J'espère que tous les dirigeants africains qui ont connu et

soutenu le combat de cette grande dame pourront faire le déplacement pour prouver aux yeux des peuples du continent et du peuple sud-africain qu'ils n'ont pas oubliés son héroïsme, ses sacrifices, sa souffrance alors que Mandela était enfermé à Robbeneiland et qu'elle était la voix de l'illustre détenu. Elle reste dans nos cœurs la passionaria indomptée de la lutte anti-apartheid. Que son âme repose en paix!

Gustave Pana ZOULA  
Ancien fonctionnaire de  
l'OUA (1980-2000)



Téléphonie mobile

## MTN Congo déclarée «Meilleur Réseau» par l'ARPCE

La société de téléphonie mobile, MTN Congo, a été déclarée par l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE), sur deux trimestres consécutifs depuis la création de cet audit, *«meilleur réseau»* du Congo, au regard de la qualité des services fournis à ses 2,5 millions d'abonnés qui ont procédé au choix d'un opérateur sérieux.

*«MTN, présentant la meilleure qualité sur absolument toutes les catégories, est par voie de conséquence, déclaré meilleur réseau 2G et 3G sur toute l'étendue du territoire, pour le quatrième trimestre 2017».* C'est ce qui ressort du récent rapport de l'ARPCE qui place au deuxième et troisième rang de ce classement les opérateurs Airtel et Azur.

Ce rapport, réalisé sans complaisance par les techniciens de la Direction des Réseaux et Services en Communications Electroniques de l'ARPCE, met en lumière les résultats des études menées par l'Autorité de régulation pour apprécier *«la disponibilité, la maintenabilité, la mobilité, l'accessibilité, l'intégrité des services des opérateurs de téléphonie»*. Il permet également au Régulateur d'établir un classement de la qualité de service offerte aux utilisateurs dans des zones prédéfinies. Le régulateur avait réuni l'ensemble des journalistes et des parties prenantes pour annoncer la mise en place de cet audit en octobre 2017.

Le constat du Régulateur est que les différents opérateurs ont amélioré leurs prestations, à la suite des pénalités infligées aux opérateurs en 2014 et 2015. Et l'ensemble du réseau national présente une bonne qualité de service, notamment celui de MTN qui atteint les meilleurs standards internationaux.

Ainsi, selon l'ARPCE, MTN Congo a le meilleur réseau 2G de la capitale, Brazzaville, de la ville de Pointe-Noire et à l'intérieur du pays. Il en est de même du réseau 3G de MTN Congo qui reste le meilleur dans ces deux principales villes de notre pays et dans l'hinterland. La 4G ne fait pas partie

de ce benchmark de l'ARPCE mais il est reconnu que celui de MTN Congo fait partie des meilleurs sur le continent.

Plus généralement, les résultats montrent que comparés aux autres pays Africains, la République du Congo peut tirer une fierté légitime de l'avancer de ses opérateurs de téléphonie mobile, avec des services aussi remarquables sur la 2G, la 3G, et sur la 4G de MTN depuis l'année dernière. De plus, de manière générale, les tarifs sont à la baisse, avec les forfaits proposés aux clients aussi bien pour les appels que pour l'internet.

Par ailleurs, nous, utilisateurs, constatons qu'à toute cette avancée technologique s'ajoute également la promotion du contenu local et digital, comme *«Télé Na Ngai»* et *«Gaming»* expérimentés en fin d'année 2017 par l'opérateur MTN.

### Des investissements colossaux

Ces résultats n'est pas surprenant. Tout le monde est unanime à reconnaître que MTN Congo reste le meilleur et le plus grand réseau implanté chez nous. Ce leadership est le fruit d'importants investissements de l'entreprise en infrastructures et la formation de ses agents.

Depuis 13 ans, la politique que mènent les responsables de MTN Congo est celle de l'amélioration constante de la qualité du réseau. De la 2G à la 3G et la 4G aujourd'hui, les investissements réalisés dans notre pays par MTN s'élèvent à plusieurs milliards de F CFA. L'opérateur a acquis des équipements de pointe, performants, pour couvrir la presque totalité du territoire national faisant de lui le seul réseau 4G et le plus grand réseau au Congo.

Tous nos encouragements au Régulateur pour la conduite de ces audits permanentes. Elles poussent en effet les opérateurs à maintenir et à améliorer sans cesse la qualité de service sur le territoire; pour le bonheur des populations. Nos félicitations à la société MTN Congo pour cette énième distinction qui vient valider tous les efforts de l'Equipe Dirigeante pour offrir des offres et des services de qualité en lignes avec les meilleurs standards internationaux.



**NAK METAL**

**Société A Responsabilité Limitée**  
**Capital social: 5.000.000 francs CFA**  
**Siège social: OCH - MOUNGALI III, BRAZZAVILLE**  
**RCCM: CG/BZV/17 B 7298 - République du Congo**

**INSERTION LEGALE**

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-six octobre deux mil dix-sept, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

**Objet Social:** La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:  
 - Production de meubles métalliques; Conception et Fabrication de meubles métalliques et machines industrielles Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

**Dénomination:** NAK METAL;

**Siège Social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, OCH MOUNGALI III (République du Congo);

**Durée:** La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital Social:** Cinq millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur NGAKALA Ignace a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 décembre 2017, sous le numéro 17 DA 963;

**Immatriculation:** La Société dénommée NAK METAL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/17 B 7298.

*Pour avis,*  
**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,**  
 Notaire.

**CABINET LE MITOUARD**

Tax & Legal

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal  
 n° CF 67 en date du 12 décembre 2003  
 n° CF129 en date du 9 décembre 2011  
 92, Avenue Charles de Gaulle - Rond-point Kassaï, B.P.: 606, Pointe-Noire,  
 Tél.: 066.635.060

**INSERTION LEGALE**

**«SOCIETE YOKOGAWA AFRICA HOLDING B.V.»**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
 92, Avenue Charles D Gaulle- Rond-point Kassaï, Pointe-Noire

Aux termes du Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 14 février 2018, à Amersfoort, Pays-as et enregistré au Bureau des Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre, le 05 mars 2018, sous le numéro n° 1304, l'actionnaire unique de la société YOKOGAWA AFRICA HOLDING B.V. a décidé de:

- La révocation du gérant, Monsieur Guillaume MBOW, conformément aux dispositions de l'article 323 de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;
- La nomination de Monsieur Alain LIAUME, de nationalité Française, en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Guillaume MBOW ;
- Conférer tous pouvoirs au cabinet LE MITOUARD, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Mention modificative au RCCM sous le numéro 18 DA 1830 effectuée au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, le 05 mars 2018, conformément à la législation en vigueur.**

*Fait à Pointe-Noire, le 26 mars 2018.*

**Rodez Aubin ILIMBI**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
 INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
 BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N°314/2018/BZ-C**

N°-----/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition              | Références cadastrales                                                               | Quartiers                                           | Arr./Dpt | Requérants                                                  |
|------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------|
| 01         | 9392 du 06-02-14               | Sect U, bloc 5 ; Pile 17 ; Sup : 255,60m <sup>2</sup>                                | 17, RUE MOUDZOMBO (MPILA)                           | 6-BZV    | ITOUA Christ Flaubert                                       |
| 02         | 9396 du 06-02-14               | Sect T, bloc 14 ; Pile 5 ; Sup : 207,99m <sup>2</sup>                                | 253BIS, RUE DES MARTYRS                             | 5-BZV    | BOKOUAKA BOLOBALA Sturge Martial                            |
| 03         | 9393 du 06-02-14               | Sect P12, bloc 180 ; Pile 4 ; Sup : 346,61m <sup>2</sup>                             | 38, RUE MOKEKO                                      | 6-BZV    | ITOUA Flaubert Yvon                                         |
| 04         | 17164 du 26-12-17              | Sect P13C, bloc 13 ; Piles 2 et 50 ; Sup : 747,50m <sup>2</sup>                      | RUE MPASSI ADOLPHE (CITE DES 17)                    | 7-BZV    | YAMA Jocelyne Sandra Elna                                   |
| 05         | 17162 du 26-12-17              | Sect P13C, bloc 6 ; Pile 15 ; Sup : 376,15m <sup>2</sup>                             | RUE MOUTOMBO BENJAMIN                               | 7-BZV    | MANDOUNOU Landia Nanel                                      |
| 06         | 17163 du 26-12-17              | Sect P13C, bloc 8 ; Pile 3 (ex 88, 85) ; Sup : 737,97m <sup>2</sup>                  | RUE NON DENOMMEE (CITE DES 17)                      | 7-BZV    | YAMA Gladys Laelicia Elsa                                   |
| 07         | 19193 du 08-01-18              | Sect P13, bloc 289 ; Pile 14 ; Sup : 528,64m <sup>2</sup>                            | 7, AVENUE JACQUES OPANGAULT                         | 4-BZV    | KOUAKOUA Ignace                                             |
| 08         | 40212 du 29-04-16              | Sect BJ, bloc - ; Piles 3 et 4 ; Sup : 760,00m <sup>2</sup>                          | QUARTIER MAKABANDILOU                               | POOL     | NGAKOSSO Judith                                             |
| 09         | 17027 du 15-11-17              | Sect, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 714,00m <sup>2</sup>                                   | DJIRI PONT (COMMUNE DE KINTELE)                     | POOL     | MILANDOU Zephirié Steva                                     |
| 10         | 19219 du 21-02-18              | Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>                                 | DJIRI PONT                                          | 9-BZV    | ONGOURA Vosith                                              |
| 11         | 19237 du 28-02-18              | Sect O, bloc 13 ; Pile 9 ; Sup : 448,74m <sup>2</sup>                                | RUE DE LA MUSIQUE TAMBOURINEE                       | 3-BZV    | Société SUPER MARKET                                        |
| 12         | 16159 du 08-03-17              | Sect -, bloc - ; Piles 1 et 10 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>                          | DJIRI                                               | POOL     | NGADZOULE Marie Jeanne                                      |
| 13         | 17720 du 07-08-17              | Sect AT2, bloc - ; Pile - ; Sup : 142,50m <sup>2</sup>                               | 1, RUE SIAFOUMOU                                    | 7-BZV    | MATENE Gervais Jean de Dieu                                 |
| 14         | 19236 du 23-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 454.132,358m <sup>2</sup>                            | VILLAGE BAMBOU MINGALI                              | POOL     | ETAT CONGOLAIS: Ministère de l'Economie Forestière «ProNAR» |
| 15         | 19238 du 23-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 577.149,379m <sup>2</sup>                            | VILLAGE BAMBOU MINGALI                              | POOL     | ETAT CONGOLAIS: Ministère de l'Economie Forestière «ProNAR» |
| 16         | 19237 du 23-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.279.166,00m <sup>2</sup>                          | VILLAGE BAMBOU MINGALI                              | POOL     | ETAT CONGOLAIS: Ministère de l'Economie Forestière «ProNAR» |
| 17         | 19251 du 26-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>                                 | KINTELE (FACE CITE SINISTRES)                       | POOL     | MANDJI MANDJI Guy Florent                                   |
| 18         | 17150 du 20-12-17              | Sect P13C, bloc 26 ex 89; Pile 11 ex 2511 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>               | 2511, RUE LOUZOLO (QUARTIER MOUKONDO)               | 7-BZV    | MOYO Auguste                                                |
| 19         | 19225 du 26-02-18              | Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 629,09m <sup>2</sup>                                 | DJIRI                                               | 9-BZV    | MOMBOULI EBAMA Prince Hérauld                               |
| 20         | 19226 du 26-02-18              | Sect -, bloc - ; Piles 3 et 10 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>                          | KINTELE                                             | POOL     | MOMBOULI EBAMA Prince Hérauld                               |
| 21         | 4198 du 09-02-18               | Sect P7suite, bloc 2 ; Pile 15 et 16 (ex1711 et 1713) ; Sup : 1.199,98m <sup>2</sup> | 1711, RUE MATSIONA NZOULOU (BATIGNOLLES)            | 4-BZV    | MABIALA Pierre                                              |
| 22         | 16272 du 31-03-17              | Sect N, bloc 17bis ; Piles 11 et 12 ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>                   | LINENGUE (OWANDO)                                   | CUVETTE  | NDINGA KOULA Alphonse                                       |
| 23         | 16270 du 31-03-17              | Sect N, bloc 17bis ; Pile 9 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>                             | LINENGUE (OWANDO)                                   | CUVETTE  | OPA Michelle Cyrine                                         |
| 24         | 16467 du 26-05-17              | Sect N, bloc 19bis ; Piles 05 et 06 ; Sup : 2.500,00m <sup>2</sup>                   | QUARTIER N°06 LINENGUE (OWANDO)                     | CUVETTE  | ESSENDE-OKONDZO Célestine                                   |
| 25         | 17169 du 28-12-17              | Sect N, bloc 30 ; Piles 11 et 12 ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>                      | QUARTIER N°06 LINENGUE (OWANDO)                     | CUVETTE  | M'BAKO Jean Pierre                                          |
| 26         | 16257 du 31-03-17              | Sect N, bloc 03bis ; Pile 03 ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>                          | QUARTIER N°06 LINENGUE (OWANDO)                     | CUVETTE  | ESSENDE David et OSSEKE née EKEMY Scholastique              |
| 27         | 16269 du 31-03-17              | Sect N, bloc 17bis ; Pile 7 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>                             | LINENGUE (OWANDO)                                   | CUVETTE  | TSOWELA Claudio                                             |
| 28         | 16264 du 31-03-17              | Sect N, bloc 05bis ; Pile 08 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>                            | QUARTIER N°06 LINENGUE (OWANDO)                     | CUVETTE  | ANGUIMA Bernès Gloire                                       |
| 29         | 16262 du 31-03-17              | Sect N, bloc 05bis ; Piles 1, 2, 3 et 4 ; Sup : 2.000,00m <sup>2</sup>               | LINENGUE (OWANDO)                                   | CUVETTE  | AKANATH-ITOUA Robert Frédéric                               |
| 30         | 16256 du 31-03-17              | Sect N, bloc 03bis ; Pile 02 ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>                          | QUARTIER N°06 LINENGUE (OWANDO)                     | CUVETTE  | OPO Alain Michel                                            |
| 31         | 16274 du 31-03-17              | Sect N, bloc 20 ; Piles 1 à 12 ; Sup : 6.000,00m <sup>2</sup>                        | LINENGUE (OWANDO) LOTISSEMENT MONT GARIZEN          | CUVETTE  | AKANATH-ITOUA Robert Frédéric                               |
| 32         | 16271 du 31-03-17              | Sect N, bloc 17bis ; Pile 10 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>                            | LINENGUE (OWANDO)                                   | CUVETTE  | EYELEGOLY-ITOUA née EBENGUE Claire Isabelle                 |
| 33         | 17141 du 19-12-17              | Sect P7, bloc 117 ; Pile 15 ex 440 ; Sup : 324,00m <sup>2</sup>                      | RUE MANDZOMO (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)          | 4-BZV    | Hugues Henry NGOUELODELLE                                   |
| 34         | 19232 du 27-02-18              | Sect P13C, bloc 13 ; Pile 6 ; Sup : 446,27m <sup>2</sup>                             | RUE NON DENOMMEE (QUARTIER CITE DES 17)             | 7-BZV    | GOMA Ignace                                                 |
| 35         | 3242 du 1 <sup>er</sup> -11-10 | Sect P13, bloc - ; Pile 157 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>                             | 28, RUE SERGENT MIFOUNDYOU                          | 7-BZV    | NTANDOU Sylvain                                             |
| 36         | 19244 du 05-03-18              | Sect P15, bloc 6 ; Pile 10 ; Sup : 420m <sup>2</sup>                                 | 49, RUE MOUYONDZI                                   | 6-BZV    | ONDZE OBA Jeancy Marcelle                                   |
| 37         | 17090 du 04-12-17              | Sect BD3, bloc 101 ; Pile 3bis ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>                          | 37, RUE SAINT DENIS (QUARTIER LE BLAIDE NKOMBO)     | 9-BZV    | ELAPIE Paterné Dimitri                                      |
| 38         | 19243 du 05-03-18              | Sect P16, bloc 141 ; Pile 01 ; Sup : 1.028,16m <sup>2</sup>                          | 86, RUE MASSA                                       | 6-BZV    | LOGE Ascension de Talangaï (AMORC)                          |
| 39         | 169 du 18-02-10                | Sect AN, bloc 10 ; Piles 5 et 6 ; Sup : 794,20m <sup>2</sup>                         | LA BASE (O.G.B)                                     | 7-BZV    | OTTO-MBONGO née KEHOUA-NIANGUI Annie Carmelle               |
| 40         | 16749 du 17-08-17              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1ha00a00ca                                           | VILLAGE NGATSOU                                     | POOL     | ALASSANE BATHILY                                            |
| 41         | 17157 du 22-12-17              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1ha00a00ca                                           | VILLAGE NGATSOU                                     | POOL     | ALASSANE BATHILY                                            |
| 42         | 19221 du 16-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>                                 | KINTELE                                             | POOL     | Monsieur et Madame OLANGALA ETHINGA LEFOHOT                 |
| 43         | 19301 du 15-02-18              | Sect P8, bloc 186 ; Pile 11 ; Sup : 312,18m <sup>2</sup>                             | 91, RUE DJAMBALA                                    | 4-BZV    | MOKONO Serge Oscar                                          |
| 44         | 19195 du 09-01-18              | Sect -, bloc - ; Pile 39 ; Sup : 386,24m <sup>2</sup>                                | MAKABANDILOU                                        | 9-BZV    | TSOTONGUI BONGA Firmine                                     |
| 45         | 19290 du 08-02-18              | Sect -, bloc 12 ; Piles 83 et 85 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>                        | 10 ET 12, RUE DIMBOU ANTOINETTE (LOUNIANGA SADELMI) | 7-BZV    | LOUDEVO née BOUSSANA Marguérite                             |
| 46         | 19254 du 29-01-18              | Sect BF, bloc 67 ; Pile 25 ; Sup : 230,52m <sup>2</sup>                              | 2, RUE NGUELE OKASSA (MATARI)                       | 9-BZV    | NGAKAMA Bienvenu                                            |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

*Fait à Brazzaville, le 23 Mars 2018*  
 L'Inspecteur Divisionnaire,  
**Claudio TSOWELA**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

## FORMATION « FEMME ET NUMÉRIQUE » À YEKOLAB EN PARTENARIAT AVEC AIRTEL ET L'ARPCE



Dans le cadre des activités du mois de la femme en collaboration avec les Ministères des affaires sociales et de l'action humanitaire et celui de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, le centre d'excellence et de formation **YEKOLAB** avec le support d'Airtel Congo et de **l'ARPCE**, a organisé une série de formations dédiées aux femmes sous le thème : La femme et le Numérique. Les formations se sont tenues dans les locaux de **YEKOLAB** le 27 mars de 10H à 17H.

La cérémonie de lancement s'est faite en présence du Directeur Marketing d'Airtel Congo, Mr **Serge DOLIVEIRA**, de la représentante du Directeur Général de l'ARPCE, Mme SARAH AHOUI, du représentant de la Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, Mr **Franck ELENGA** et du Directeur Général de **YEKOLAB**, Mr **Alban BESSE**.



Au total, une centaine de femmes ont été formées dans divers ateliers, allant de la bureautique au web marketing en passant par l'entrepreneuriat.

L'un des temps forts de la cérémonie d'ouverture a été la démonstration de la « Technologie dite embarquée » par une étudiante du centre de formation, présentant ainsi le fonctionnement d'une maison connectée avec un accent particulier sur la commande à distance à l'aide d'une télécommande, notamment pour la gestion de l'éclairage.



Le Directeur Marketing d'Airtel Congo dans son allocution, a rappelé le partenariat d'Airtel Congo avec **YEKOLAB**, un partenariat de soutien à la formation des jeunes congolais qui dure depuis déjà une année. « Airtel Congo ne ménagera aucun effort pour la formation des jeunes Congolais, tant que cela est possible » a-t-il souligné. Il a en outre remercié

l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques pour son soutien historique aux efforts du centre **YEKOLAB** et a réaffirmé l'intérêt pour Airtel Congo de s'associer à la formation des femmes au travers de **YEKOLAB**, pour un meilleur épanouissement dans le milieu de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

A l'issue des formations, deux participantes ont eu l'occasion de partager leurs impressions sur la qualité des formations, tout en manifestant leur immense satisfaction.



La journée s'est terminée par le mot de clôture de Mr **BESSE**, Directeur de **YEKOLAB** qui a félicité les différentes participantes avant de leur remettre à chacune, un certificat de fin de formation. RDV a été pris avec Airtel pour l'année prochaine toujours dans le cadre de la célébration et de l'accompagnement de la femme dans son processus d'autonomisation.



**ECOBANK CONGO S.A.**, au capital de FCFA 10 000 000 000  
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, Avenue du Camp,  
B.P. 2485, Brazzaville

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, **le vendredi 27 avril 2018 à 16 heures** dans la salle de réunion de l'Hôtel RADISSON BLU M'BAMOU PALACE à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

### Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2017
5. Quitus aux administrateurs
6. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs
7. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes
8. Pouvoirs

### Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts
2. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3ème étage Immeuble de l'ARC à partir du 12 Avril 2018.

*Brazzaville, le 05 avril 2018  
Pour le Conseil d'Administration et P.o.*

**Hakinda N. MAYOULOU**  
Secrétaire Général

Symposium continental de la Vie Consacrée

# Identifier les autres de la Vie Consacrée

Le premier symposium continental de la vie consacrée a eu lieu du 11 au 13 janvier 2018 à Yaoundé, la capitale camerounaise. L'événement a été couplé à la quatrième assemblée générale de la Confédération des supérieurs majeurs d'Afrique et Madagascar (COSMAM) et a eu pour thème: «Personnes consacrées, identité, prophétie et mission». Le choix de ce thème s'inscrit dans la dynamique de remise à niveau de la vie religieuse en Afrique et Madagascar, pour témoigner du Christ selon le contexte. Ces assises ont été rehaussées de la présence marquée du préfet de la Congrégation des instituts de vie consacrée et Sociétés de vie apostolique (CIVCSVA), le cardinal Joao Braz De Aviz.

La COSMAM a organisé à Yaoundé le premier symposium continental de la Vie Consacrée couplé à la quatrième assemblée générale de cette institution. Il était de bon aloi que les personnes consacrées en Afrique et Madagascar partagent leurs expériences pour raviver la vie consacrée telle que définie par le magistère.

Plus de 700 religieux et religieuses venus de plusieurs pays d'Afrique et Madagascar ont pris part à ce symposium tenu en la basilique Marie Reine des Apôtres à Yaoundé. La délégation de la République du Congo, composée de 13 consacré(e)s a été conduite par le père Brel Daouda Malela, président de la Conférence des Supérieur(e)s Majeur(e)s du Congo et sœur Catherine Tandou, vice-présidente.

Le symposium a connu la participation des conférenciers de renom et a été rehaussé de la présence marquée du préfet en charge de ce dicastère; le cardinal Joao Braz De Aviz.

Ce haut lieu a été comme disait le docteur Emile Michel Mankessi et dans son sens platonicien: «un banquet des âmes saintes. Car les liens qui naissent d'une communauté d'intellectuelles donnent accès au banquet des âmes saintes, au symposium béni». Les consacrés d'Afrique et de Madagascar «ont ressenti ce que le cardinal Emile Biayenda appelait la plénitude culturelle». Pour étoffer le thème principal, des sous-thèmes ont été développés; entre autres, «L'Impact de l'économie et de la transformation des mentalités sur le témoignage et la mission des personnes consacrées dans le contexte de l'Afrique.»

Mgr Richard Bawobrr, évêque de Wa au Ghana, qui l'a animé, s'est appesanti sur les jalons de la personne consacrée. Il s'agit des impacts positif et négatif de l'économie, de l'identité avec Jésus par les conseils évangéliques, du témoignage par l'union en Dieu et par l'attention à l'autre. Quant à la mission, l'évêque de Wa a proposé trois niveaux: mission pour la communauté, mission pour les autres et mission pour la vie.

Mgr Faustin Ambassa, évêque chargé de la Vie Consacrée au sein de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC), est intervenu au sujet des spécificités, contributions et défis de la Vie Consacrée par rapport au monde actuel. Il a mis en exergue la suite du Christ, le témoignage, le positionnement, l'engagement et les défis sur le chemin du témoignage.

Le sous-thème: «Vivre le célibat consacré dans un monde globalisé où le plaisir a la première place, un défi pour la Vie Consacrée en Afrique, parlons-en!», a été animé par

sœur Marie Paule Ross, sexologue venue du Canada. Elle a souligné que l'être humain ajuste les problèmes sexuels aux problématiques du monde actuel. Mais nonobstant toutes les expériences nous empêchant de vivre l'appel de Dieu, il faut assurer les valeurs essentielles à l'amour et donner à la Vie Consacrée la saveur dont le monde a besoin.

La communication du père Brel Daouda Malela, sss, président de la CSMC portait sur: «La formation continue en communauté: chemin d'une authentique prophétie évangélique». Ce dernier a souligné que la formation continue revêt un caractère englobant, car elle doit toucher tous les secteurs et les aspects de notre vie quotidienne personnelle et communautaire. C'est la seule occasion renouvelable et sûre de nous fixer sur les pas du Seigneur dans la durée et nous regarder comme des artisans de l'unité, de la justice et de la paix que recherche le monde. D'où, les consacrés doivent «eucharistier le monde par le témoignage».

Sœur Marie Agnès (moniale carmélitaine), quant à elle, a exposé sur le même thème que le père Brel, avec une orientation toute spéciale de l'expérience monastique. Cependant, «la formation continue a-t-elle dit, a son humus dans la communauté et dans la vie quotidienne».

Dans son homélie lors de la messe de clôture du symposium, le cardinal préfet de la CIVCSVA, a invité les consacrés à identifier les autres de la Vie Consacrée et chercher en quoi réside leur vieillissement; c'est-à-dire les zones de fragilité. (A vin nouveau, autres neuves).

Beaucoup d'autres activités ont émaillé la fête et l'exposition continentale de la Vie Consacrée, samedi 13 janvier 2018, après la messe de clôture.

Pour joindre le symposium à l'assemblée générale, les supérieurs majeurs ont procédé à la pause de la première pierre du siège de la COSMAM dans le quartier Simalen, sur un terrain d'un hectare de superficie; don de Mgr Jean Mbarga, archevêque de Yaoundé.

Les travaux de cette assemblée ont commencé, lundi 15 janvier 2018. Dans son allocution, l'archevêque de Yaoundé a reconnu que la vie consacrée est la mère de l'Eglise locale. Il a fait un petit rappel historique de l'évangélisation du Cameroun avec l'apport combien important de la vie consacrée. Aussi un rappel des liens qui doivent prévaloir entre la vie consacrée et l'Eglise locale: la communion. Pour sœur Marie Sidonie Oyembo, présidente sortante de la COSMAM, l'assemblée doit être vue comme le temps de l'approfondissement du symposium pour arriver à proposer



Le cardinal Joao Braz De Aviz (3<sup>e</sup> de gauche à droite) entouré de la délégation congolaise

à tous les consacrés un message d'espoir. C'est aussi un temps de formation pour les supérieurs majeurs avec deux conférences fondamentales. La première: la présentation du décret d'approbation des statuts de la COSMAM avec des commentaires. Les supérieurs majeurs se réjouissent de l'attention que le Saint Siège accorde à la Vie Consacrée en Afrique et Madagascar.

La deuxième a porté sur les problèmes spéciaux et gestion légale canonique concernant la vie consacrée en Afrique par le père Toussaint Tshingombe. Le conférencier a fait remarquer que les problèmes sont nombreux, on peut en citer quelques-uns: les religieux en dehors de leur communauté d'assignation (les problèmes d'absence légitime et illégitime des communautés)!

Demande d'ex-claustration (Can. 686-687) Les religieux renvoyés abusivement.

La méconnaissance des procédures par certains supérieurs. Le manque de personne

qualifiée au niveau local pour résoudre des questions ponctuelles. Les problèmes des conventions avec les diocèses! La gestion et la protection des biens ecclésiastiques: la notion de patrimoine stable.

En définitive, la Vie Consacrée en Afrique et Madagascar vit des moments de croissance inédite, signe de la maturité de l'Eglise dans cette partie du monde. Les consacrés reconnaissent aussi des germes de vie qui poussent dans l'ombre des sociétés, des communautés et qui témoignent de l'œuvre de l'Esprit. C'est pourquoi, ils rendent grâce à Dieu pour le don de la Vie Consacrée et de la COSMAM. Que les Saints Fondateurs et Fondatrices, les Saints et les Martyrs connus et inconnus intercèdent pour la Vie Consacrée en Afrique et Madagascar, avec Notre-Dame d'Afrique, Mère et Modèle des consacrés.

Frère Stéphane BIVOUMBOUKOULOU, fca

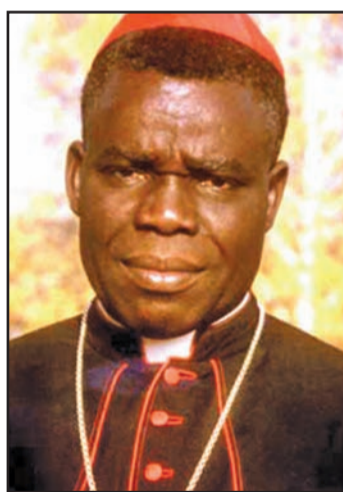
## Association Cardinal Emile Biayenda-France

### Célébration du 41<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda

«La mémoire du Cardinal Emile Biayenda est bien vivante et sa figure importante pour la vie de beaucoup de personnes.» Les chrétiens catholiques de la Diaspora et particulièrement ceux résidant en France sont conviés à la célébration du 41<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda.

Pour garder la flamme et la ferveur vécues lors du 40<sup>e</sup> anniversaire, l'année dernière à la basilique-cathédrale de Saint Denis, ils sont invités à célébrer ce 41<sup>e</sup> anniversaire, le dimanche 8 avril 2018, à 15h (attention à ne pas confondre les lieux), en l'église Saint-Denis de la ville de Dugny - 15 avenue Louis Larivière 93440 Dugny. Moyens d'accès: RER B Le Bourget, puis prendre le bus 133 et descendre à la Place du 16 août 1943 ou bus 249 depuis Les Lilas, Gare RER B de la Courneuve, Hôtel de ville de la Courneuve.

La messe sera présidée par Mgr Stanislas Jez, notaire apostolique, recteur émérite de la Mission catholique polonaise en France et principal promoteur du projet du Memorial Cardinal Emile Biayenda à Brazzaville. L'homélie sera prononcée par l'abbé Mathias Onzé. Deux quêtes seront organisées: une pour la paroisse et la deuxième, à la fin de la messe, pour financer le monument du Cardinal.



Gabriel SOUNGA-BOUKONO  
Président

## Deuxième dimanche de Pâques-B-

### «Jésus vint, et il était au milieu d'eux»

Textes: Ac 4, 32-35; Ps 118; 1Jn 5, 1-6; Jn 20, 19-31

C'est avec le témoignage de Marie Madeleine que nous sommes entrés dans la Pâques du Seigneur dimanche dernier. C'est le premier témoin et c'est à elle aussi que le Seigneur confie la mission d'annoncer le message de la résurrection. Aujourd'hui, le Seigneur Jésus se présente à ses disciples le soir de ce même jour (Jn 20, 19) mais vient de nouveau parmi eux, huit jours plus tard. Dans cette note rédactionnelle s'inaugure, dans un certain sens, le rythme pascal de la vie de l'Eglise qui accueille toujours la venue du Seigneur, le jour du dimanche, quand nous nous retrouvons ensemble pour célébrer la Pâques du Seigneur.

Espérant toujours, chaque dimanche, non seulement de le rencontrer, mais de mieux le connaître. C'est aussi peut-être pour nous l'occasion de profiter pour réfléchir, pour ce deuxième dimanche de Pâques, sur le sens du dimanche qui est le jour du Seigneur. Les chrétiens ne se réunissaient pas tous les jours. Ils avaient eux aussi, leur travail, leur vie quotidienne. Ils ne pouvaient pas toujours être ensemble. Or, c'est dans le cadre de leur «rencontre hebdomadaire» que Jésus vient. Ceci nous indique que la foi n'est pas une affaire strictement personnelle, ou individuelle. La présence du Christ ressuscité est surtout ressentie, expérimentée, dans le cadre de nos rencontres communautaires, lorsque nous sommes réunis en Eglise. Pour beaucoup, parmi nous, le dimanche demeure un jour particulier, surtout marqué par la détente et le repos de la fin de semaine. C'est l'empereur Constantin qui, en 321, en fit un jour de repos officiel dans tout l'empire romain.

Cette réalité du weekend est déjà le tout premier sens du dimanche religieux qui est, pour les chrétiens, l'héritier du sabbat de la Bible. «Au septième jour, (Dieu) chôma après tout l'ouvrage qu'il avait fait... Dieu bénit le septième jour et le sanctifia...» (Gn 2, 2).

Quel est donc le sens religieux de ce jour de repos? Il faut ici se rappeler le temps du désert. Pendant quarante ans, le Seigneur s'était occupé d'eux, les nourrissant chaque jour par la manne. Arrivés en Terre promise, les Hébreux purent enfin cultiver le blé, ils purent manger le pain fait de leurs mains. La manne cessa de tomber. Ce petit récit nous dit beaucoup sur le sens du travail de l'homme. Sa capacité de subvenir à ses besoins et sa réussite matérielle lui font courir un grand risque. Il sera tenté d'oublier que tout ce qu'il peut réaliser par lui-même (le pain des Hébreux symbolise toutes les réussites humaines d'aujourd'hui) que tous ses pouvoirs comme tout lui-même, il le doit à la bonté de Dieu. Voilà pourquoi les Hébreux se voudront tenus par la règle du sabbat. Un jour par semaine, ils ne travailleront pas de leurs mains. Ce jour sera consacré à se rappeler que tout, même les réussites humaines, est un don de Dieu. Ce qui est loin de ce que nous présente l'actuel environnement social.

Le sabbat ne tarde pas à devenir l'une des règles les plus fortes de l'observance la plus suivie de toute la législation. Ils crucifieront Jésus assez tôt le vendredi, afin que tout soit terminé pour le commencement du sabbat, à la tombée du jour. Jésus est mis au tombeau. Il respecte lui-même le sabbat puisqu'il ne ressuscite qu'au matin du premier jour de la semaine, le dimanche. Ceci va faire basculer le sabbat des juifs dans le dimanche des chrétiens. Comment dès lors honorer mieux l'œuvre de Dieu? Comment se rappeler avec plus de force la présence de Dieu dans l'ouvrage des hommes qu'en consacrant à ce rappel, précisément, le jour où l'œuvre se réalise, le dimanche de la résurrection de son Fils? Dans un passé récent de l'histoire de notre pays, nos «vaillants marxistes ou révolutionnaires» avaient choisi ce même jour de dimanche pour les activités des mouvements du parti: meeting des jeunes propagandistes, des femmes ou des ouvriers etc. Il fallait «libérer» les congolais de cet opium avec des devises pour le moins étranges «travail, discipline, fusil» et non les «Alléluia» et les «Amen», pouvait-on lire, avec délectation, sur les pancartes érigées sur tous les coins de la République ou portées par nos révolutionnaires. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir les dimanches, les chinois, nos «nouveaux colons», faire couler le béton ou finaliser une partie de tel ou tel bâtiment.

Ainsi le dimanche s'enrichit pour nous de tout le mystère de la résurrection du Seigneur. Si Jésus est ressuscité, c'est pour réaliser son désir éternel d'habiter parmi les hommes, avec tous les hommes de tous les temps: je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20). Par le choix du dimanche pour chanter la gloire de Dieu, les premiers chrétiens voulaient signifier que, désormais, la plus grande œuvre de Dieu pour les hommes était bien la résurrection du Seigneur et sa présence ainsi assurée pour la suite des siècles. Mais, cette présence n'est pas une simple assistance ou un quelconque soutien. Cette présence est vivante et active, elle est réelle. Ceci veut dire que si le Seigneur demeure présent dans l'histoire des hommes c'est uniquement pour continuer ce qu'il a commencé il y a trente-trois ans de vie historique: les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés.... (Mt 11, 5). Tout cela, Jésus veut le poursuivre, et le poursuivre avec nous. Non pas en agitant un mouchoir blanc ou noir comme nous le voyons dans nos assemblées chrétiennes et sur les chaînes publiques, mais à travers le sacrement de l'Eucharistie. Voilà pourquoi l'Eucharistie, par la célébration de la messe du dimanche, célèbre et réalise la résurrection du Seigneur pour nous aujourd'hui.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

## Conférence épiscopale du Congo

### Bientôt, les évêques se réuniront en session pastorale annuelle

Les évêques du Congo se réuniront en session pastorale annuelle, du lundi 9 au jeudi 12 avril 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. La session pastorale fait partie des trois rendez-vous annuels de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), avec la retraite spirituelle des évêques et l'assemblée plénière. Au cours de cette session, les évêques écoutent les rapports des différentes commissions épiscopales sur ce qui a été réalisé pendant l'année pastorale précédente. Elle s'institue donc comme la plénière des commissions épiscopales afin que l'assemblée plénière soit consacrée uniquement au thème choisi.

Un Dimanche en paroisse: Archidiocèse de Brazzaville

Sainte-Rita de Moukondo

«La résurrection de notre propre vie est avec le Christ»

La communauté paroissiale est venue massivement à l'église, à la messe matinale de 6h30 pour célébrer la messe de Pâques dans l'allégresse, le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018. Les textes liturgiques du jour étaient tirés des livres: Actes des apôtres 4, 34a. 37-43; l'épître de Saint Paul aux Colossiens 3,1-4, le Ps 117 (118) et l'évangile selon Saint Jean 20, 1-9. La Schola populaire, dans son grand jour, a assuré avec dextérité l'animation des chants retenus. Le père-curé Sylvain Vianney Bamana, président cette eucharistie qui s'est appuyé sur les textes du jour, a exhorté les uns et les autres à ressusciter avec le Christ car la résurrection de



Les participants à la messe de Pâques

notre vie est avec le Christ. «Nous devons repartir dans nos familles pour annoncer que le Christ est ressuscité. Il faut nous lever et aller témoigner. Si nous ne ressuscitons pas avec le Christ, le Carême fait est nul et nous allons repartir les mains vides. Voilà pourquoi la résurrection de notre propre vie est avec le Christ».

Fustigeant les multiples déviations qui prennent corps dans notre société qu'il a élucidées par des exemples précis et notamment celles des parents qui deviennent démissionnaires dans les foyers et des chrétiens qui vont à la paroisse pour semer le désordre, le père-curé a conseillé à tous de mettre en pratique la Parole de Dieu

pour éviter cela. Tout en rappelant l'invite de l'archevêque qui demande à chaque mouvement lors des réunions de sortir la bible et de la lire pour comprendre la Parole de Dieu. La fête de Pâques, a-t-il conclu, est la fête de la joie. «La réconciliation est possible, elle va nous conduire à une liberté qui va nous permettre de nous aimer. La réconciliation dans notre pays est nécessaire pour éviter les clivages. Il faut nous réconcilier avec le Christ partout et dans nos mouvements d'apostolat. S'il y a l'amour dans nos foyers, notre paroisse, notre archidiocèse, notre pays, on voit la gloire de Dieu et ses merveilles. Quand nous avons des problèmes, quand nous souffrons, il faut recommencer avec le Christ. Le Christ n'est pas mort, il vit au milieu de nous!», s'est-il exclamé.

Père Sylvain Vianney Bamana, curé, Marianiste

«Le Droit canon et les orientations de l'Archevêque restent notre canevas»

Père Sylvain Vianney Bamana est à la tête de la paroisse Sainte-Rita depuis presque une décennie, après le passage de ses prédécesseurs d'autres congrégations, étant donné que la paroisse a commencé avec les pères spiritains. Le père Sylvain Vianney Bamana entend poursuivre l'œuvre entamée par ses prédécesseurs en synergie avec l'équipe presbytérale et le Conseil.



\*Père, comment est organisée la pastorale dans votre paroisse?

\*\*Elle est organisée de la manière que le Droit canon nous le demande et disons l'archidiocèse de Brazzaville. Dans ses articles 515 jusqu'à 555 et 857, ainsi qu'aux articles 1115, 1177 et autres, le Droit canon nous parle de l'organisation de la paroisse. Et c'est cette réalité que nous appliquons avec les orientations de l'archidiocèse pour organiser notre paroisse.

\*Pouvez-vous dire un mot sur son évolution?

\*\*Son évolution dépend de celle de la culture et des hommes qui intègrent la paroisse. Cela veut-dire qu'avec les déviations qui gangrèment notre société aujourd'hui, les gens lisent de moins en moins l'évangile et cela disperse un peu, mais il faut faire avec. Nous constatons aussi des faiblesses car, les jeunes

ne s'attèlent plus à la lecture de l'évangile, ils sont plus attachés à la vidéo et aux réseaux sociaux. Et pour corriger cela, nous essayons d'organiser des recollections, des journées de formation, et nous espérons qu'avec la grâce de Dieu nous arriverons à faire quelque chose.

\*Voulez-vous conclure?

\*\*Notre paroisse est constituée en grand nombre de jeunes, c'est une paroisse carrefour. Nous voulons que tout le monde puisse trouver sa place et faire que l'unité et la paix dont a parlé le cardinal Emile Biayenda puisse s'exprimer. Il faut surtout éviter la médisance, que chacun de nous mette la main à la pâte pour l'évolution de l'évangélisation, ce qui nous permettra d'avancer. Il faut donc pour tout dire nous atteler à la lecture de la bible.

Sainte-Rita, paroisse carrefour avec le père René Mathelin comme premier curé

C'est en 1980 que la paroisse Sainte-Rita de Moukondo, un quartier de Moungali, le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a vu le jour. Elle était au départ l'annexe de la paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Mouléké (Ouenzé), dont le curé fut à cette époque le père Aimé Porret «Ya Luzolo» qui s'y rendait de temps en temps. Puis peu à peu, la paroisse dont le premier site se trouvait à quelques mètres du marché et de l'école primaire de Moukondo, a pris corps pour devenir une paroisse carrefour.

Le premier site a été par la suite abandonné à cause de l'érosion qui avait ravagé la zone et fait tomber la structure de l'église. Ne pouvant plus y rester, les responsables de la paroisse avaient acheté un autre terrain pour y construire une autre église. C'est ce nouveau site acquis quelques années après qui abrite la paroisse aujourd'hui. Plusieurs curés et vicaires ont conduit et guidé les brebis dans la foi à Sainte-Rita. Il s'agit des curés suivants: père René Mathelin (1980 à 1998); père Stanislas Maweni (1998 à 2005); père Roland Nzébé (2005



La devanture de l'église Sainte Rita

à 2007); l'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou (2007 à 2008); l'abbé Blaise Martin Makiza (2008 à 2009) et le père Sylvain Vianney Bamana (de 2009 à nos jours). La dénomination de Sainte-Rita tire son origine de Sainte-Rita de Cascia, la Sainte italienne qui naquit au 14<sup>e</sup> siècle, à Roccaporena, une petite bourgade de Cascia. Présentement et brûlant d'envie

d'aller plus loin dans les changements à opérer pour donner une touche de modernité à la paroisse, plusieurs actions ont été menées comme: la salle polyvalente qui abrite de nombreuses activités de la paroisse et bien d'autres, puisque cette salle est de temps en temps mise en location; un bâtiment aussi dédié à la jeunesse paroissiale. La salle permet aux jeunes de se former en informatique,

dans les domaines culturels et sportifs (il existe aussi une salle de sports). A cela, il faut ajouter la salle de gymnastique et des dortoirs qu'utilisent les jeunes de tous les diocèses de passage à Brazzaville, étant donné que le père-curé est également coordonnateur national de l'Enfance et de la Jeunesse. De même, il y a bien d'autres projets qui pourront voir le jour à l'avenir.

Amis de Dominique Savio (ADS) et Scouts. La paroisse Sainte-Rita compte 24 groupes dont la chorale Magnificat, la Schola populaire, les Amis du Grégorien et la chorale Père René Mathelin, sans oublier les Commissions dont celle de l'organisation et les préfets d'ordre.

visites et l'encadrement des groupes; la sensibilisation et la lutte contre les anti-valeurs; l'organisation des recollections; la mobilisation des moyens pécuniaires pour l'aide aux séminaristes et pour la construction de la maison de repos des prêtres retraités ou malades.

\*Un mot sur votre communauté paroissiale?

\*\*Nous sommes très fiers de notre communauté. Nos fidèles font preuve de discipline, de ferveur spirituelle, d'amour, de paix, d'unité, de solidarité et d'hospitalité. Ils répondent toujours présents à nos appels de mobilisation lors des grands événements. La plus grande démonstration a été faite lors de la réception le 12 octobre 2017 du cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, accompagné des évêques de la Conférence épiscopale du Congo. Grâce à leur contribution inestimable, notre paroisse baptisée «Paroisse carrefour» par les bons observateurs, est toujours en chantier.

\*Auriez-vous un autre détail à fournir?

\*\*Contrairement aux échos qui nous parviennent d'ailleurs, il prévaut dans notre paroisse un climat de bonne entente et de compréhension mutuelle entre le clergé et les laïcs, d'une part, le bureau du Conseil pastoral paroissial et la communauté chrétienne d'autre part.

Roch Gabriel Abandzounou, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Il prévaut dans notre paroisse un climat de bonne entente»

Vice-président du Conseil pastoral paroissial à Sainte-Rita depuis le 31 mars 2017, avant cela, Roch Gabriel Abandzounou, a occupé dans cette même paroisse les fonctions de président de la Confrérie Saint-Michel, de secrétaire général du Conseil paroissial de l'époque et de ministre extraordinaire de la communion depuis 1998. Dans l'archidiocèse de Brazzaville, il a été secrétaire général adjoint



du Bureau diocésain de la Confrérie Saint-Michel. Au niveau national, il a été président de la commission ad hoc du Bureau national de cette même confrérie. Interview!

\*Dites-nous comment est structurée votre paroisse?

\*\*Je tiens d'abord à préciser que selon le décret signé le 5 juillet 2003 par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, c'est le curé de la paroisse qui préside aux destinées du Conseil pastoral paroissial. Quant à notre pa-

roisse, elle est structurée de la manière suivante: l'équipe presbytérale d'un côté et les laïcs de l'autre. Le bureau du Conseil pastoral paroissial et la Commission des affaires économiques et sociales président, coordonnent et gèrent l'ensemble de la vie des fidèles dans la paroisse en ce qui concerne les adultes. La Commission pastorale des jeunes (CPPJ) suit et encadre les mouvements et groupes des jeunes comme Yamboté, Kisito, Enfants de Chœur,

\*Au titre de l'année 2017-2018 votre paroisse a retenu quels genres de défis?

\*\*Sans prétendre aligner toutes nos principales préoccupations au cours de cette année, nous pouvons citer les actions suivantes: la poursuite des travaux de construction de notre grand bâtiment; les

L'auteur



Alain-Patrick MASSAMBA Journaliste de La Semaine Africaine

In Memoriam: Mgr Raymond-Marie Tchidimbo (15 août 1920- 26 mars 2011)

# «Nul n'est prophète en son pays»

J'ai découvert monseigneur Tchidimbo tout à fait par hasard, en effectuant un travail de recherche sur le grand-père du député Jean Félix Tchicaya, Louis Mbuyu Portella. Ce dernier avait des ateliers de couture à Pointe Noire, à Libreville et à ...Conakry. Naturellement, j'ai voulu assouvir ma curiosité en essayant d'en savoir davantage sur le prélat. Soussou, Malinké, Vili ou Bambara ? Ce n'est pas ce qui m'importait, car les ecclésiastes sont avant tout des missionnaires universels, quelle que soit leur nationalité. Ce qui m'a subjugué chez Mgr Tchidimbo c'est son histoire, son combat face à la dictature de Sékou Touré mais aussi son humilité, humour et sens de la répartie.

Par Lionel GNALI

J'ai donc souhaité lui consacrer une tribune à l'occasion du septième anniversaire de sa mort pour rendre hommage à l'ecclésiaste exceptionnel, à l'itinéraire tout aussi exceptionnel. Le père de Mgr Tchidimbo fit très certainement partie de la toute première génération de tailleurs sortis de l'atelier de Louis Mbuyu Portella à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Grand notable vili devenu très riche, il était très en avance sur son temps

et possédait déjà à l'époque un atelier à Pointe Noire où il initiait des jeunes à la couture. Devant le succès de ses affaires, il avait ouvert une antenne à Libreville, considérée alors comme un hub et où étaient envoyés ses meilleurs apprentis-tailleurs. Les colons avaient jeté leur dévolu sur cette ville dont ils projetaient de faire leur capitale et leur point de fixation. Le Gabon et le Congo ne faisant qu'un avaient pour gouverneur un certain Noël Eugène Ballay,



compagnon de de Brazza lors de sa première expédition dans l'Ogoué en 1879. Suite à un désaccord avec de Brazza, il démissionna et fut promu l'année suivante gouverneur de la Guinée. Lors de son affectation, il emmena avec lui deux jeunes, Louis Pouaty, grand oncle de Mgr Louis Mbuyu Portella, actuel évêque de Kinkala au Congo-Brazzaville et Tchidimbo le père du futur prélat de Guinée. Mgr Raymond-Marie Tchidimbo est né le 15 Août 1920 à Conakry d'un père d'origine congolaise et d'une mère métisse anglo-guinéenne appartenant à la famille Curtis. Voici le récit de sa naissance tel qu'il l'a écrit lui-même dans un de ses livres intitulé «Noviciat d'un prêtre» paru chez Fayard, en 1997: «Je suis né à 2h du matin, à l'heure où les moniales et les moines se levaient pour chanter les matines de l'Assomption de la Sainte Vierge Marie. Et la Vierge Marie m'a séduit et je me suis laissé séduire par elle tant et si bien que les moments forts de ma vie ont été marqués par sa présence enveloppante

et sécurisante. Le soir même de ma naissance mon père et ma mère me conduisirent dans notre Église paroissiale de Sainte Marie pour y recevoir le baptême. On m'appela Raymond car le premier vicaire apostolique nommé s'appelait ainsi. Et l'on rajouta Marie pour me mettre sous la protection de la Vierge de l'Assomption»

Il est le cinquième enfant d'une fratrie de sept. Il connaît une enfance paisible à Conakry et durant celle-ci, il côtoie notamment quelques autres enfants de la communauté chrétienne de Conakry. Ce sont notamment :

- Jean et Benjamin Lawrence
- Richard Fowler
- Alfred Ndièye et Jean Marie Pouaty, ses deux cousins.

De cette bande de copains, trois d'entre eux feront partie de la famille ecclésiastique de Guinée : Richard Fowler, Jean-Marie Pouaty, et le futur Mgr Raymond-Marie Tchidimbo. Il entre au séminaire de Dixin près de Conakry pour y effectuer ses études primaires et secondaires. Citoyen français, il est mobilisé durant le conflit de 1939/1945 et à l'issue de celui-ci, il demande à être affecté au séminaire de Sébikhotane au Sénégal. C'est au cours de son séjour sénégalais qu'il décide de faire partie de la Congrégation du Saint-Esprit en 1949, suite à la découverte de la spiritualité du père Liberman. Afin d'approfondir ses études, il est envoyé en France, à Chevilly-Larue, dans le Val de Marne. C'est là qu'il achève ses études en Théologie et qu'il est ordonné prêtre en Octobre 1951. De retour en Guinée, il est affecté dans la préfecture apostolique de Kankan d'où il va connaître une ascension dès 1957, c'est à dire, la veille

de l'indépendance de la Guinée et des indépendances africaines. D'administrateur apostolique de Kankan, il est promu en 1960 vicaire général de l'archidiocèse de Conakry. Chargé des relations avec le gouvernement, il connaît tout le personnel politique que compte la Guinée d'alors et se lie même d'amitié avec un certain Ahmed Sékou Touré. Responsable syndical et politique, il a des échanges réguliers avec ce dernier qu'il aide à construire une société guinéenne à la fois fraternelle et juste. Hospitalisé à deux reprises, Sékou Touré rend visite au père Tchidimbo lui témoignant ainsi son amitié. Or, cette proximité entre les deux hommes est vue d'un mauvais œil par l'administration coloniale et vaudra un temps bien des ennuis à l'homme d'église. Son courrier est désormais surveillé.

• L'accession à la souveraineté nationale de la Guinée en 1958 coïncide hélas avec le début des moments difficiles de l'église. Dès 1960/1961, les écoles privées sont nationalisées, Mgr Milleville et le père Tchidimbo deviennent les symboles de la résistance de l'église face à la dictature du «guide éclairé». Ils sont désormais dans le viseur de Sékou Touré pour avoir protesté contre cette spoliation et surtout avoir refusé d'agréer à sa lubie «d'église nationale». Le «guide éclairé» veut une église aux ordres!!!

En représailles, Mgr Milleville est expulsé le 26 août 1961 et l'abbé Tchidimbo pour avoir bravé Sékou Touré, devient l'homme du «Non». En dépit de cette période trouble, le pape Jean XXIII le charge de renouer le dialogue avec le leader guinéen et dans la

foulée le nomme évêque de Conakry en mai 1962. Il devient à 42 ans, le tout premier prélat africain de Guinée. Une ère de dégel entre l'église et le pouvoir semble s'instaurer mais les relations se gâtent dès 1967, au tout début du mois de mai où Sékou Touré donne un préavis d'un mois à tous les missionnaires blancs pour quitter le territoire guinéen. Il veut ainsi contraindre le clergé à une africanisation des postes. Un plan de remplacement par des prêtres et religieuses africains est organisé par les évêques, ils arrivent même à Conakry, mais sont victimes de tracasseries administratives. Mgr Tchidimbo proteste vigoureusement.

Le nonce apostolique, Mgr Benelli à Dakar est informé et Mgr Tchidimbo fort de son entregent se démène comme il peut pour retarder l'échéance, mais en vain. Le chef de l'état à qui il a demandé une audience, ne daigne même pas le recevoir. Entre les deux, le divorce semble bel et bien consommé, d'autant plus que l'abbé Seck, se désolidarise du clergé pour se rapprocher dangereusement de Sékou Touré et du pouvoir. Sans état d'âme, Mgr Tchidimbo le remet à la disposition de son diocèse d'origine au Sénégal, ce qui provoque l'ire du président. Courroucé, Sékou Touré, supporte de moins en moins que l'archevêque de Conakry lui tienne tête de manière aussi ostensible. La preuve, l'état se resserre autour de sa résidence à Conakry où son arrestation programmée est de plus en plus proche. Plusieurs amis dont un ex membre du gouvernement lui suggèrent même pour sa sécurité de quitter la Guinée, projet que le prélat balaye d'un revers de la main. Il précise d'ailleurs que «tout évêque a eu à jurer la veille de son ordination de rester fidèle à son poste quoiqu'il advienne» Il ne quitterait la Guinée que sur ordre exprès (Suite en page 16)

## A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

## Crise du Pool

# Si l'on parlait des suites de l'accord du 23 décembre 2017 de Kinkala

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Dieu soit loué! Ça commence à bouger positivement dans le Pool. Tant mieux! Depuis la signature de l'accord du 23 décembre 2017 de Kinkala, l'on y enregistre, en effet, une certaine accalmie, voire un air de paix, par exemple, les populations commencent à retourner dans leurs villages et à vaquer à leurs occupations; l'on y enregistre aussi les mouvements des camions des commerçants à la recherche des produits du terroir.

(Suite de la précédente édition)

Et comme cela nécessite habituellement des ressources financières et matérielles qu'un pays dévasté par les conflits sanglants et meurtriers ne peut trouver seul, «les agents extérieurs peuvent jouer un rôle capital en faveur de la paix en rendant les accords de prêt plus crédible, en finançant des programmes pour reconstruire l'infrastructure détruite, en aidant à trouver les emplois pour les anciens combattants et en apportant une assistance pour réintégration, domaine qui souvent ne bénéficie pas d'un financement suffisant. A ce propos, la Banque Mondiale qui a l'expérience d'administrer des programmes post-conflits, faciliterait la coordination de l'accord de l'aide

au redressement, à la démobilisation et à la réinsertion des anciens miliciens ainsi qu'à la réintégration des populations déplacées, à la reconstruction et au renforcement du tissu social.» Une démobilisation réussie suppose non seulement le démantèlement des structures militaires et paramilitaires, mais aussi l'insertion dans l'activité productive des combattants démobilisés. Cela à son tour, nécessite l'organisation de programme d'éducation et de formation, la création d'emplois et le traitement de traumatismes subis. Ainsi, les miliciens démobilisés non intégrés au sein de l'armée doivent être orientés vers d'autres secteurs productifs comme l'agriculture et l'élevage, ou envoyés



dans les grands chantiers relatifs à la construction ou à l'entretien des ponts et des routes, ainsi qu'à la rénovation des écoles, des dispensaires et des sites de formation. Ils subiraient auparavant une formation professionnelle accélérée dont le principe serait: «un ancien milicien = un métier». Il faut éviter au milicien démobilisé de tomber à nouveau dans l'oisiveté, voire dans le chômage qui, ipso facto, engendre la misère. Cette dernière constitue, par ailleurs, une menace permanente pour la stabilité sociale, pour le développement des populations et pour la paix. «La misère commence là où

sévit le non-respect des droits de l'homme. La misère n'est pas une fatalité. C'est une maladie du corps social condamnée à disparaître. La misère est l'oeuvre des hommes et seuls les hommes peuvent la détruire. La misère est une violation des droits de l'homme et une atteinte à la dignité humaine». Dixit le père Joseph Wresinski.

En effet, la misère économique et le chômage sont des aliments puissants, une aubaine pour les politiciens on ne peut plus véreux qui abusent de ces jeunes pour la plupart diplômés, au chômage ou non instruits qu'ils droguent et arment sans vergogne. Ces jeunes constituent donc un terreau de la culture urbaine qui repose sur la vérité de la violence. Les politiciens le savent et par malhonnêteté intellectuelle, ils inculquent à ces jeunes l'idée selon laquelle le détenteur du pouvoir peut tout leur procurer. Ce qui amène les jeunes en qui ils développent d'une façon permanente une volonté de violence et de confrontation plutôt que de tolérance, à leur faire purement et simplement allégeance.

Les différents conflits dont notre pays a été le théâtre depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'ont mis dans une situation délétère. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le Congo est confronté aux problèmes de sécurité, de paix, d'unité, de réconciliation et de re-

construction. Ainsi, il se meurt de ses rivalités politiques qui, autant que ces handicaps structurels qu'elles renforcent, entravent son développement, un paradoxe pour un pays qui regorge de cadres, de richesses agricoles, forestières, halieutiques, pétrolières, minières, en eau, un bien qui deviendra rare et cher dans quelques années et en énergie.

Afin de bâtir au Congo un univers de progrès social, de liberté, de justice et de paix dont le respect scrupuleux des règles de la démocratie pluraliste, l'une des principales mesures à prendre est d'organiser un véritable dialogue sans exclusive entre tous les congolais. Car aucun conflit ne trouve de solution sans le passage obligé par le dialogue et la négociation seuls en mesure de refermer les blessures.

L'autre mesure aussi importante que la précédente est la dissolution totale de toutes les milices privées. Pour cela, il s'impose avec urgence de restaurer la confiance de l'Etat et des populations envers l'armée républicaine, les forces de police et de gendarmerie, et de rénover l'éducation des esprits en inculquant à ces derniers de nouveaux sentiment en faveur de la tolérance, de la paix, de la solidarité et de la générosité entre tous les congolais. Il nous revient de comprendre

définitivement, comme l'a affirmé Robert Ragache, «la guerre n'est toujours qu'une défaite: celle de la pensée, de la sagesse, du débat démocratique. Elle est malheureusement le triomphe de l'ignorance, de l'égoïsme, de l'exclusion et de la compréhension. Elle n'est pas l'apanage des barbaries, elle est barbare.»

Il nous faut donc avoir la volonté et le courage politique ainsi que l'intelligence d'accorder la priorité au Congo et d'amener les Congolais à prendre conscience de la complexité des problèmes qui assaillent leur pays. Cela suppose une éducation patiente menée par les personnes qui croient sincèrement à la paix, à l'instar de Monseigneur Barthélemy Batantu, qui, au lendemain de la Conférence Nationale Souveraine, attirait notre attention, en affirmant: «Notre démocratie était un précieux cadeau que Dieu nous avait fait, et que tous les chrétiens et croyants de notre pays devraient protéger et défendre par tous les moyens, particulièrement par le moyen des armes spirituelles: la foi, l'espérance, l'amour du prochain, l'honnêteté et la prière, afin de ne plus jamais la perdre, ni par la force de l'adversaire, ni par une quelconque forme d'imposture. Car si nous nous entraînons à suivre la pente morale actuelle, notre société congolaise risquera de se désintégrer progressivement, parce qu'elle n'arrivera plus à la longue à respecter l'intimité des individus qui la composent.» Comprenez qui pourra.

J'ai dit.



B.P.: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

Le Bureau Régional pour l'Afrique procède à la sélection d'une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de construction d'un hangar au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet, la fosse de graissage et vidange situé à l'OMS AFRO cité du Djoué est exposée aux intempéries. Pour améliorer les conditions de travail du personnel mécanicien en charge de l'entretien des véhicules, l'unité chargée de la maintenance envisage de faire construire un abri pour couvrir ledit ouvrage.

C'est à ce titre que l'unité chargée de la maintenance a mis en place le projet de construction d'un hangar abritant la baie de graissage des véhicules du parc automobile de l'OMS AFRO.

Le présent avis d'appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente en vue de conclure un accord contractuel avec un adjudicataire des travaux ci-dessus cités.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des prescriptions techniques particulières (CPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 12

avril 2018 entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:

- une copie de l'extrait du Registre du commerce;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);

- une copie de la patente de l'année en cours;

- une copie de l'attestation de non faillite;

- une copie de l'attestation de moralité fiscale;

- Une copie d'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle;

- les qualifications du personnel clé (avec CVs);

- les références des travaux similaires déjà réalisés;

- la liste du matériel à mobiliser;

- la méthodologie à mettre en œuvre.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et

## AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO 010/ 2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR ABRITANT LA FOSSE DE GRAISSAGE ET VIDANGE AUTO DANS LA CITE DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO 010/2018. CONFIDENTIEL – SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A L'OMS/AFRO».

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 20/04/2018 à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP: 6

Bureau de GMC N° 129 (1<sup>er</sup> étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le 16 /04/2018 à 10H avec comme programme:

- 10H00 à 10H15: séance de briefing;
- 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Notes: Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.





Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

## DÉPÔT À TERME

Votre capital prospère en toute sécurité.



\*3% maximum, variable selon la durée et le montant placé.

Suivez-nous sur :    

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

Congo/Pétrole

# La SONAREP, un pilier indispensable de la SNPC

**«Faire de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) une vraie société de production du pétrole», tel est le leitmotiv du nouveau Directeur général de cette société, Maixent Raoul Ominga. Il dispose de 48 mois (4 ans) pour renverser la tendance actuelle qui fait de la SNPC une simple entreprise de commercialisation du pétrole.**

Le nouveau Directeur général de la SNPC devrait, dans la mise en œuvre de cet objectif, s'appuyer sur l'ensemble des filiales du groupe, parmi lesquelles la Société nationale de recherche et production (SONAREP), dont la vocation est, à juste titre, l'exploitation pétrolière. Celle-ci apparaît effectivement comme un instrument-clé pouvant permettre d'atteindre l'un des objectifs majeurs que s'est fixés le Directeur général de la SNPC.

**Ambition pourtant noble**

A sa création, la SONAREP avait reçu de ses géniteurs la noble mission d'être le bras de la SNPC, en charge de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures. En clair, la SONAREP devrait être en première ligne des entités de la SNPC à l'aider à contribuer au budget de l'Etat. Elle serait la locomotive d'une SNPC florissante, dynamique, capable de résister aux différents chocs surgissant dans le secteur pétrolier et d'assurer, au pays, son indépendance énergétique par la commercialisation de sa propre production, à l'instar de ces sociétés nationales sœurs d'Angola, du Nigeria et de l'Algérie.

Fort paradoxalement – faute de stratégie adaptée ou par carence de vision managériale –, cette entité est restée à l'arrière-plan des préoccupations de la holding qui a complètement

laissé cette entreprise dans un état végétatif chronique, faisant d'elle une entité totalement dépendante de la maison-mère. Ainsi, depuis la création de cette filiale, la SNPC s'est contentée de financer son budget de fonctionnement, dont plus de 80% sont affectés aux salaires. Donc, pendant plus de 16 ans, il n'y a pas eu de plan stratégique de croissance de la SONAREP. L'absence d'une politique managériale anticipative a transformé la SONAREP en un gouffre à milliards sur le dos de la SNPC et donc des contribuables pour peu ou presque rien.

**Entreprise en difficulté**

Tant que la maison-mère pouvait faire face à ses charges, tout se passait bien pour les 81 agents de la société et leur Directeur général qui se la coulaient douce. Mais, depuis, la conjoncture est devenue difficile et la maison-mère (SNPC) peine à faire face à ses propres charges. Et, peu à peu, s'éloigne davantage de la SONAREP, la perspective de remplir ses missions industrielles, puisque ses finances battent de l'aile. Par conséquent, la SONAREP est en grande difficulté, très grande difficulté.

Cette crise est venue consolider, au niveau de la SONAREP, une situation désespérée marquée, entre autres, par : une trésorerie permanemment au rouge ;



Des équipements de la SONAREP

une dette fiscale abyssale ; une masse salariale colossale et une incapacité à honorer ses engagements y compris les plus essentiels.

**L'espoir n'est pas perdu**

Le tableau sombre que présente la SONAREP est semblable à la plupart des entreprises du portefeuille de l'Etat. Mais, le Gouvernement a prescrit au nouveau Directeur général la mission de réformer rapidement la SNPC, afin de la réinstaller dans sa position d'entreprise stratégique, instrument de souveraineté en matière d'hydrocarbures.

La question fondamentale est celle de savoir comment le nouveau Directeur général de la SNPC va-t-il s'y prendre, alors que le Gouvernement lui a prescrit cette mission?

Maixent Raoul Ominga connaît bien la maison et les hommes.

Qualifié de pragmatique, il puisera, sans doute, dans ses rudiments sur la SONAREP, une structure capable de s'approprier la dynamique actuellement impulsée, en dehors de quelques brebis égarées.

On peut être tenté de proposer au nouveau Directeur général de la SNPC d'engager rapidement des réformes structurelles, en formant un front commun avec le tout nouveau staff de la SONAREP qui a déjà anticipé dans la réflexion pour sauver l'entreprise et les emplois.

La réduction des charges de fonctionnement et l'augmentation des ressources matérielles et financières sont, entre autres, les pistes de réflexion engagées par le nouveau staff, sous la houlette du Directeur général de

la Société, Gaston Gakosso. Cadre maison qui a vécu les déboires de son entreprise, M. Gakosso, arrivé en janvier 2018, a entamé une série de concertations avec l'ensemble du personnel, en vue de proposer à la tutelle les pistes de sortie de crise. En dépit des quelques résistances, comme il en existe dans toute entreprise engagée dans un processus de changement, tout le personnel est décidé de s'approprier la nouvelle dynamique impulsée actuellement pour sauver l'entreprise.

**Les atouts ne manquent pas**

Pour le nouveau chef de la SNPC, il s'agira de se saisir des accords que le Gouvernement a signés avec les pays amis producteurs de pétrole, comme l'Algérie et l'Arabie-Saoudite pour une mise à niveau de ses ressources humaines dans les nouvelles technologies de recherche et d'exploitation de l'or noir. Cet axe, cheval de bataille du nouveau Directeur général, la formation est le premier atout de la SONAREP.

Les quelques puits pétroliers en exploitation - même si la production n'est pas encore au niveau escompté - constituent un autre atout pour la SONAREP qui est en activités opérationnelles sur les champs de la SNPC, Kundji et Tilapia. Par ailleurs, la SONAREP dispose d'une base logistique des opérations en construction à Djeno et d'un équipement complet de test et de production des puits de pétrole. Autant d'atouts qui placent cette filiale au-devant de la stratégie de Raoul Ominga qui vise à accroître la production opérée par la SNPC.

Reste, dans ce contexte, que le nouveau Directeur général de la SNPC passe aux actes pour espérer voir cette société renaître et faire un bond en avant.

Joël MORODINGUI

**(Suite de la page 14)**

du souverain pontife, le pape Paul VI qu'il prévient lui-même le 23 décembre 1970 de son arrestation à venir.

Souçonné de trafic de devises et d'intelligence avec l'ennemi lors du «complot portugais» de novembre 1970, il est incarcéré le 23 décembre 1970 d'abord au Camp Alpha YAYA puis au célèbre et funeste Camp Boiron où il sera détenu 8 ans durant. Comme il le dit avec l'humour et la répartie qui le caractérisait, c'était le début de ses vacances. «Vacances» au cours desquelles il sera humilié, torturé, et condamné à mort. C'est sur l'intervention de l'ambassadeur soviétique en Guinée que sa sentence sera commuée en détention à perpétuité. Dans son «Quatre Étoiles» du Château Boiro, il parlait de sa captivité comme d'un temps privilégié d'expiation de ses péchés pour une communion totale avec le Christ Rédempteur. Au cours de cette

captivité, il disait avec beaucoup de légèreté sa gratitude à Sékou Touré qui lui fit perdre gratuitement la bagatelle de 23 kilos. La délivrance viendra des pressions exercées sur le régime de Sékou Touré à la fois par le Vatican, le président Tolbert du Liberia, un pasteur baptiste et monsieur André Lewin, l'ambassadeur de France en Guinée. En effet, le 06 Août 1979, Mgr Tchidimbo est conduit à l'aéroport de Conakry, direction Monrovia puis Rome. Son complice, le pape Jean Paul II, le reçut à déjeuner au Castel Gandolfo, résidence estivale des pontifes. Les deux hommes ont en commun d'avoir eu l'outrecuidance de se poser en rempart du totalitarisme, ceci au péril de leur vie.

A la fois paranoïaque et rancunier, Sékou Touré, n'aura jamais digéré qu'un homme d'Église lui dise doublement «non». D'abord en 1953, un

non en guise de veto au projet de mariage de Sékou Touré avec une cousine du prélat, ressenti par le dictateur comme une humiliation suprême. Puis en mai 1967, au moment de l'expulsion de tous les missionnaires européens. Entre-temps, il avait douché de Gaulle en août 1958. L'arroseur arrosé en quelque sorte. D'où son ardent désir de vengeance vis à vis du prélat et de l'intellectuel brillant qu'était Mgr Tchidimbo. Comme beaucoup de dictateurs, Sékou Touré ne supportait pas la contradiction et craignait énormément les intellectuels. En témoignent les Diallo Telli, Diawadou Barry, Yacine Diallo, Mamba Sano. Sans oublier ceux, nombreux, comme Camara Laye, Thierno Monénembo qui durent s'exiler. Décédé le 26 mars 2011, à Venasque près d'Avignon dans le Vaucluse, en France, Mgr Tchidimbo nous laisse un message de grande foi, de tolérance et d'amour de son prochain.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY<br/>SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE<br/>AU CAPITAL DE F. CFA 1.000.000<br/>SIEGE SOCIAL: VILLAGE TANDO MBOMA, TCHIAMBA NZASSI<br/>POINTE-NOIRE<br/>REPUBLIQUE DU CONGO<br/>RCCM CG PNR 17 B 161</p> <p>INSERTION LEGALE</p> <p><b>CHANGEMENT DU GERANT</b></p> <p>Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 Avril 2018, il a été pris acte de nommer, en qualité de nouveau gérant, à compter du 03 Avril 2018: Mme XIAO YU, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo, en remplacement de Monsieur XIAO YANGHONG, pour cause de démission. Mention en sera faite au RCCM de Pointe-Noire.</p> <p><b>LE GERANT</b></p> | <p>HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY<br/>SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE<br/>AU CAPITAL DE F. CFA 1.000.000<br/>SIEGE SOCIAL: VILLAGE TANDO MBOMA, TCHIAMBA NZASSI<br/>POINTE-NOIRE<br/>REPUBLIQUE DU CONGO<br/>RCCM CG PNR 17 B 161</p> <p>INSERTION LEGALE</p> <p><b>CESSION DES PARTS SOCIALES</b></p> <p>Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire, en date du 30 Mars 2014, la société HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY LIMITED, Société de droit Chinois immatriculée au registre de sociétés de HONG KONG, sous le numéro 2484329, sise au 16/F Kowloon BLDG 555 Nathan RD Mongkok, Kin, Hong Kong; représentée par Monsieur XIAO YANGHONG, a cédé cent (100) parts au profit de Madame XIAO YU et cent (100) parts au profit de Madame XIAO XIANG. Soit la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la société HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY SARLU. Mention en sera faite au RCCM de Pointe-Noire.</p> <p><b>LE GERANT</b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Santé

# Don d'équipements de chaîne de froid au ministère de la Santé

La représentation de l'UNICEF au Congo a fait un don d'équipements de chaîne de froid au ministère de la Santé vendredi 30 mars dernier, à Pointe-Noire, dans le cadre du Programme élargi de vaccination (PEV). La cérémonie a eu lieu dans l'enceinte de l'entrepôt de l'UNICEF, à la direction départementale de la santé du Kouilou, sous le patronage de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé.

Alexandre Honoré Paka préfet de Pointe-Noire, Aubierge Victoire Kimpapoudi Matondo et Chantal Portella, respectivement directrices départementales de la santé de Pointe-Noire et du Kouilou étaient de la partie. Le médecin chef du Programme élargi de vaccination, Alexis Mourou Moyoka, a présenté à l'assistance la spécificité technique des équipements, en rappelant l'inventaire physique des équipements de la chaîne de froid réalisé en 2017 sur toute l'étendue du territoire national, dans les formations sanitaires aussi bien publiques que privées, avec l'appui de l'UNICEF. Il en ressort que sur 528 équipements de la chaîne de froid recensés, 40% ne répondent pas aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); 27% ne sont pas fonctionnels; 48% sont âgés vieux de plus de cinq ans, 29% de plus de dix ans. 68% des équipements fonctionnent

à base d'électricité, les 32% restants étant répartis entre l'énergie solaire, le pétrole et le gaz, alors que la tendance est d'aller vers l'énergie solaire. Pour corriger ces insuffisances, un plan de réhabilitation allant de 2018 à 2022 a été élaboré. Le présent lot d'équipements offert répond à la programmation des deux premières années de mise en œuvre de ce plan. Il s'agit de 130 équipements, dont 100 réfrigérateurs d'une capacité 5,5 litres d'une durée de vie maximale de 15 années fonctionnant à l'énergie solaire; 20 réfrigérateurs d'une capacité de 170 litres, d'une durée de vie maximale de 15 années fonctionnant à l'énergie solaire; 10 réfrigérateurs d'une capacité de 145 litres d'une durée de vie maximale de dix ans fonctionnant à l'énergie électrique. Ces équipements seront acheminés plus tard sur différents sites d'utilisation, avec l'appui de l'UNICEF, suivant le plan de distribution. Et des formations



Une vue de la remise symbolique du don

seront organisées au profit des agents de santé qui en seront gestionnaires. Mme Micaela Marques De Sousa a souligné que «grâce à la vaccination, des maladies graves et mortelles telles la variole, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos néonatal ont été soit éradiquées, soit éliminées pour certaines, soit contrôlées. «Le Congo a réalisé des progrès en matière de vaccination, plus de cas de poliomyélite depuis 2010, l'élimination du tétanos néonatal depuis 2009. La situation reste encore à améliorer puisque depuis 2015, nous assistons à une stagnation des couver-

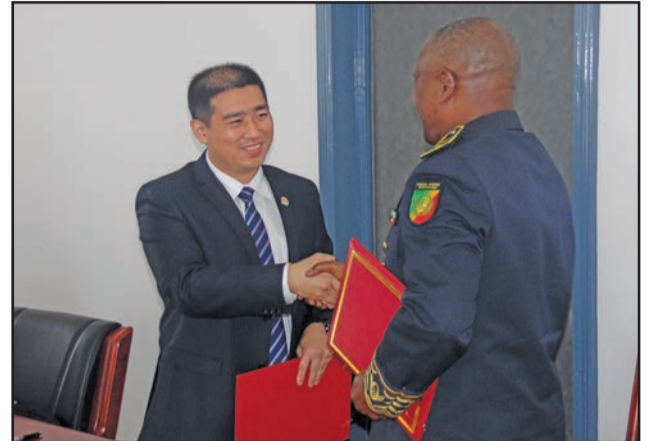
tures vaccinales dans quelques départements. Nous devons poursuivre les efforts que nous avons déjà entamés», a-t-elle affirmé. Réceptionnant le don, Jacqueline Lydia Mikolo s'est félicitée de ce qui est le fruit du travail d'inventaire physique des équipements de la chaîne de froid réalisé en 2017 par l'UNICEF. Il va améliorer la couverture vaccinale au Congo, a-t-elle assuré. A noter que ces réfrigérateurs seront répartis sur tout le territoire national.

Equateur Denis NGUIMBI

## Communication au sein des FAC et de la Gendarmerie nationale

### Signature d'un accord avec la société CETEC pour la fourniture d'équipements

Sur initiative du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, une délégation de la société China electronics technology group corporation (CETC), spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques de communications et de vidéo-surveillance a effectué une visite de travail au Congo.



Les signataires de la convention après l'échange des parapheurs

Au terme de cette visite, les deux parties ont procédé à la signature d'une convention vendredi 30 mars 2018, à Brazzaville. Elle porte sur la résorption des problèmes de communication persistant au sein des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale. Cet Accord a été parafé pour le Congo par le général de brigade aérienne Ambroise Mopendza, directeur de l'équipement du ministère de la Défense nationale, et pour la société CETC, par Ren Fei, directeur adjoint de cette société pour l'Afrique.

Depuis les années 2013, 2014 une étude avait été réalisée pour assurer le maillage du territoire national en réseau de communication, pour la Force publique (FAC, Gendarmerie nationale et Police). Mais malheureusement, pour des contraintes liées à la situation financière actuelle, cette étude n'avait pas abouti à une convention. Et c'est pour cette raison que le ministre de la Défense avait jugé utile de prendre attache avec la société CETC pour qu'ensemble soient vues les modalités de relance de cette coopération, a expliqué le général Ambroise Mopendza.

Les études étant vieilles de près de cinq ans aujourd'hui, il faut les actualiser et peut-être redimensionner le projet pour le ramener dans le strict giron du ministère de la Défense nationale, puisque qu'à l'époque le projet couvrait l'ensemble de la Force publique, a-t-il ajouté.

Le directeur de l'équipement du ministère de la Défense nationale a annoncé que dans les prochains mois, une délégation du ministère de la Défense nationale se rendra auprès de la société CETC, en Chine, pour actualiser ce dossier.

Justifiant le choix porté sur la société CETC, le général Ambroise Mopendza a déclaré qu'elle est l'opérateur majeur en Chine pour tout ce qui est électronique et technologie. Et le principal fournisseur de l'Armée chinoise pour tout ce qui est matériel de communication et électronique.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Deuxième édition de la Journée juridique du Congo

### Informers sur les évolutions du droit des affaires pour pallier l'ignorance

Un groupe de juristes professionnels du secteur privé a organisé vendredi 30 mars 2018, en partenariat avec la Commission nationale de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA), la Journée juridique du Congo sur le droit des affaires. Elle a eu pour objectif de partager et d'échanger sur des questions liées au droit des affaires au Congo et en Afrique, afin de maîtriser au mieux les évolutions intervenant régulièrement dans ce domaine.

Cette deuxième édition s'est déroulée au ministère de la Justice, à Brazzaville. Elle a regroupé plus d'une centaine de participants, dont des juristes d'entreprise, des étudiants et des avocats. Quatre thèmes d'actualité ont constitué le menu des débats: «Les contrats pétroliers dans la loi sur les hydrocarbures», «La Société par action simplifiée: un vent de liberté sur l'espace OHADA», «Enjeux de la propriété intellectuelle pour les entreprises» et «La loi de finances pour l'année 2018: les principaux changements». Ils ont été développés respectivement par Me Roland Bembelly, avocat au barreau de Pointe-Noire; Armand Claude Demba, magistrat, président de la Chambre commerciale de la Cour d'Appel de Brazzaville et président de la commission nationale OHADA; Mme Gouadi-B-Koussiama, conseil juridique, conseil en propriété intellectuelle du cabinet Axek-Consulting, et Alpha Zinga Moko, consultant en fiscalité, assistant manager au cabinet Price water house Coopers.

A la lumière de tous ces thèmes, les participants ont pu être informés sur les différents types de contrats pétroliers, notamment les contrats de partage de pro-

duction et de service, ainsi que sur les dispositions spécifiques à chaque type de contrat et les obligations du contracteur; sur la Société par action simplifiée (SAS), une innovation, un vent de liberté apporté par le Syscohada révisé et offrant des grandes opportunités. Les participants ont pu voir également ce qu'est la propriété intellectuelle, un outil de compétitivité face aux concurrents et une mine d'information à exploiter. Sur la loi de finances 2018 adoptée par le Parlement et promulguée par le président de la République, ils ont été informés des modifications qu'apporte cette loi, comme les changements intervenus sur les différentes charges incombant aux entreprises.

Pour Armand Claude Demba, l'objectif de cette 2e édition a été atteint. Si le droit des affaires n'est pas trop connu, a-t-il fait observer, cela est dû à un déficit de communication. Et, c'est ce déficit qui fait que les gens soient ignorants, alors que nul n'est censé ignorer la loi. Quand on l'ignore, on subit les conséquences. Pour pallier cela, à chaque Journée juridique est retenu un thème mettant en relief les innovations du Syscohada réformé. D'où le thème: «La Société par action



Vue partielle des participants

simplifiée: un vent de liberté sur l'espace OHADA». Armand Claude Demba a invité en définitive les entrepreneurs et les acteurs de droit du Congo à être à l'affût des formations qui sont à leur portée, pour

améliorer leurs capacités aux fins de contribuer à l'amélioration du climat des affaires du pays.

Philippe BANZ & Viclaire MALONGA

## Congolaise de gestion de loterie

### La masse commune internationale a été lancée à Brazzaville

La Congolaise de gestion de loterie (COGELO) a mis sur le marché un nouveau produit, la Masse commune internationale. Son lancement officiel s'est fait mardi 20 mars 2018, à Brazzaville, devant un parterre de partenaires, dont le PMU Partenaire, cheville ouvrière de ce nouveau produit. Pour le directeur général de la COGELO, Martial Djimbi Makoundi, la masse commune internationale au plan historique, est une architecture basée sur la connexion de la totalité des systèmes d'exploitation des So-

ciétés PMU, membres au Hub (serveur) de PMU partenaire. La prise de paris est rendue possible, pour ce nouveau produit, par des terminaux connectés au GPRS via les réseaux Télécom de la place. Et la direction du PMU partenaire a mis gracieusement 500 terminaux à la disposition de la COGELO. «La nouvelle variante de la gamme des terminaux de la COGELO atteste l'importance que nous accordons à cinq aspects spécifiques, à savoir: la sécurité des jeux sur toute la ligne; la réduction des délais

dans le traitement des paris; la fiabilité et la traçabilité des données; la transparence dans la gestion des paris et l'amélioration de l'image de marque de la COGELO pour garantir la croissance future de notre société», a affirmé le directeur général de la COGELO.

Saluant l'avènement de la masse commune déjà portée sur la rampe de lancement, le directeur de cabinet du ministre des finances et du budget a déclaré qu'elle constitue un effort indéniable pour des perspectives modernes et performantes dans l'exploitation du

masse commune internationale contribuera, a-t-il poursuivi, à soutenir des œuvres sociales et caritatives au niveau national et aidera un tant soit peu au développement économique du pays.

Le directeur général de PMU Partenaire, remerciant l'équipe technique de la COGELO pour le travail réalisé, en montant les terminaux et en les synchronisant, a souligné que la Masse commune internationale est une chance pour les parieurs et la COGELO. Elle permet aux parieurs de faire plus de gain et à la COGELO de doubler voire



Le présidium pendant le lancement officiel

Pari Mutuel Urbain. Et par la loi du grand nombre, elle devrait incontestablement viabiliser le secteur d'activités de la COGELO, en mettant à la disposition des parieurs de divers horizons des gains plus conséquents. La

de tripler ses chiffres d'affaires. A signaler que ce nouveau produit est une opportunité offerte à la COGELO, pour relancer ses activités et partant, sa croissance réelle.

V.M.



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001-MFB-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement: 2000130013732

N° d'Identification du Projet: P-CG-KZO-001

**Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022)**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois «(PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'exécuter les travaux de finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022)

Les services prévus au titre de ce marché comprennent:

2. Table-ronde des bailleurs de fonds
3. Assistance technique
4. Renforcement des capacités du comité national du PND
5. Conférence nationale de validation du PND
6. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone sud du Congo
7. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone nord du Congo
8. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone centre du Congo
9. Edition et reprographie des livrables et supports du PND

10. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

11. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la

liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants «de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

12. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

13. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 18 Avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention: «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022)»:

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10;

E-mail: [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

*Le Coordonnateur*

**Benoît NGAYOU**



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002-MFB-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement: 2000130013732

N° d'Identification du Projet: P-CG-KZO-001

**Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI ou ESB afin d'orchestrer et gérer les échanges applicatifs des systèmes d'information inter partenaire de l'Administration publique**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois «(PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI ou ESB

Les services prévus au titre de ce marché comprennent:

**PRE-REQUIS:**

- identifier les processus informatiques en cours, et

leurs applications métiers;

- faire une analyse des types de logiciels utilisés et des bases de données existantes;
- faire une évaluation sommaire de l'infrastructure d'échange B2B avec l'extérieur.

• **Interopérabilité:**

Le consultant devra:

- Faire une analyse et proposition d'une plateforme d'échange d'information; et
- Proposer des commentaires et recommandations;

• E-gouvernement, politique informatique et législation informatique:

**Le consultant devra:**

- identifier la stratégie e-gouvernement existante et déterminer le stade de mise en œuvre;
- identifier la politique en termes d'interconnexion des administrations
- faire un état d'avancement des projets de lois relatifs à la société de l'information (les transactions électroniques, le paiement électronique, la cybersécurité, la cybercriminalité, la signature électronique, la cryptologie, etc.).

2. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites

prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants «de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 Avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention: «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI / ESB:

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10;

E-mail: [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

*Le Coordonnateur*

**Benoît NGAYOU**

# Avis d'Appel d'Offres

## N°001/ECG/DG/2018

POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES BUREAUTIQUES ET DES IMPRIMES COURANTS NECESSAIRES  
A L'EXPLOITATION DE ECOBANK CONGO POUR 2018

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un avis d'Appel d'Offres pour la fourniture des consommables bureautiques et des imprimés courants nécessaires à l'exploitation de son activité courant l'exercice 2018.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 20/04/2018 à 17 heures 15 minutes.

*Fait à Brazzaville, le 05/04/2018.*

**La Direction Générale**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE  
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN ORGANISME INDEPENDANT CHARGE DE SELECTIONNER LES PLANS D'AFFAIRES DES  
GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES ELIGIBLES  
AUX SUBVENTIONS DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE**

**N°008C/2018/MAEP/PDAC-UNCP**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. Une partie des fonds est destinée aux paiements des services d'un organisme indépendant chargé de sélectionner les plans d'affaires présentés par les groupes de producteurs et les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles aux fins de bénéficier des subventions du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les cabinets ou ONG intéressés à manifester leur intérêt pour l'activité mentionnée ci-dessus.

4. La consultation sera réalisée par un cabinet ou une ONG de développement réunissant au moins les capacités ci-après:

- avoir réalisé au moins deux prestations similaires;
- avoir l'expertise et l'expérience nécessaires pour l'accomplissement de la tâche;
- avoir une expérience d'au moins cinq ans dans les projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les autres bailleurs des fonds internationaux;
- avoir une bonne connaissance du développement rural/agricole des pays d'Afrique au Sud du Sahara

L'équipe à constituer doit être composée au moins des compétences ci-après:

- un agro économiste (Bac+3 au moins);
- un spécialiste en agronomie (Bac+3 au moins);
- un spécialiste en zootechnie/sciences vétérinaires (Bac+3 au moins);
- un spécialiste en pêche ou aquaculture (Bac+3 au moins);
- un spécialiste en gestion financière (Bac+3 au moins);
- un spécialiste des questions environnementales et sociales liés au secteur agricole (Bac+3 au moins);
- un spécialiste en commercialisation et marchés agricoles (Bac+3 au moins).

5. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- l'expérience du cabinet ou de l'ONG sur les missions similaires (copies de contrats, attestations de bonne fin, liste des précédents clients indiquant l'année, le coût de la mission, la méthodologie mise en œuvre et les résultats obtenus);

- l'adresse complète du cabinet ou de l'ONG (personne à contacter, boîte postale, téléphone, e-mail...).

6. Sur cette base, les cabinets et/ou les ONG seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011», selon la méthode de «Sélection basée sur le Moindre Coût».

7. Les informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

8. Les manifestations d'intérêt seront adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le jeudi 19 avril 2018, à l'adresse ci-dessous:

Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) Unité Nationale de Coordination du Projet, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo,  
Tel: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com

Brazzaville,

Le Coordonnateur National,

**Isidore ONDOKI**

# Georges Mazenot parle de la Likouala Mossaka

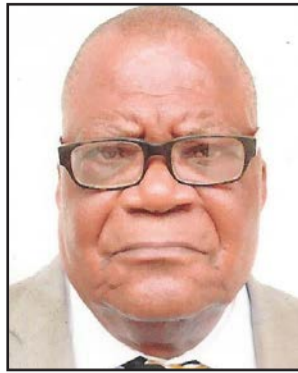
Le dernier administrateur des colonies, resté en poste en République du Congo, jusqu'à la veille de la Révolution (août 1963), a soutenu une thèse sur la Likouala Mossaka (janvier 1968), territoire actuel des départements de la Cuvette de l'Ouest et de la Cuvette.

Par **Lecas Atondi-Monmondjo**

C'est un document précieux, éclairant l'histoire de Pierre Savorgnan De Brazza et des expéditions militaires engagées par ses collaborateurs, dans cet espace investi par les compagnies concessionnaires et par les missionnaires spiritains de Mgr Prosper Augouard. Le principe qui guidait tous ces Français était que le pays étant sans maîtres, donc bon à être dépecé et distribué aux colons.

### Des rectifications: Avuru= Afourou

Georges Mazenot a accédé aux archives de l'Evêché de Fort-Rousset, à celles de la Préfecture de la Likouala Mossaka et il a également travaillé à partir des archives d'Outremer. Il subsiste des confusions sur l'identité des populations riveraines, ayant le 11 juin 1878, barré la route à la colonne de Savorgnan De Brazza et ses laptots sur l'Alima. Les Afourou ou Bafourou ne sont pas une onomatopée désignant le bruit d'un oiseau battant ses ailes à la surface de l'eau. Le père Jean Jean, même, pensait qu'il s'agissait du bruit de pagaies. La vérité est que Avuru en mboisi désignait les étrangers, des gens venus d'ailleurs, en l'occurrence de Brazza et ses laptots. Ce furent les Likouba qui affrontèrent l'explorateur. Ils n'étaient pas des Afourou ni des



Avuru. Commerçants, ces gens sillonnaient le fleuve Congo et ses affluents pour échanger le poisson fumé, les poteries et autres marchandises pour le manioc. Les notes de Mazenot précisent que des payeurs guerriers autour des Bolondza tombaient à l'eau touchés par les balles, mais lui, le chef tenant tout haut son fétiche, haranguait son monde sans être atteint. De Brazza emprunta des chemins de terre, et s'en alla vers les Plateaux en traversant le pays de Mberé et Mboko et atteignit les Salines Ma M'Okoua. Les commentateurs rapportent que cette hostilité vécue sur l'Alima conduisit de Brazza à négliger cette partie du Nord Congo. Des années plus tard, Dechavannes, Ballay et Jacques de Brazza firent des explorations pour soumettre ces populations au pouvoir français.

### Les compagnies concessionnaires

Mazenot écrit: «C'était une grande idée du XIX<sup>e</sup> siècle finissant en matière de colonisation grâce au concours des sociétés commerciales, le développement économique de nos possessions en Afrique Centrale... On sait par des travaux récents le rôle important joué par Brazza dans l'adoption des textes instituant le régime concessionnaire» (Tome 1 de

la Thèse, p. 124). Cependant les compagnies concessionnaires se limitèrent à la cueillette des pointes d'ivoire et du caoutchouc. Cette politique de concession eut comme objectif de récupérer l'impôt, tantôt en nature, tantôt en monnaie fiduciaire pour financer le budget de la colonie. Ainsi donc les chefs de postes et de stations (personnels administratifs) incitaient les populations à travailler dur pour s'acquitter de l'impôt de capitation. Les populations ne comprenaient pas pourquoi elles devaient payer les impôts; elles ignoraient que depuis Paris, par décret, elles avaient été transformées en possessions des compagnies devenues maîtresses des matières premières, des forêts et des hommes vivant sous l'espace de la compagnie concessionnaire.

Et même les limites de ces compagnies concessionnaires n'étaient pas claires. Il fallut des réajustements, surtout pour épargner des chevauchements avec les territoires de l'Etat Indépendant du Congo, et les possessions françaises. Les dissensions achoppent entre

concessionnaires à tel point que certains jettent l'éponge et renoncent à la partie. La plus connue des concessions fut celle attribuée aux frères Tréchet. Ils ne furent pas de ceux qui investissent le plus. Ils engageront 300.000 F. De Brazza joua de son influence pour que leur soient concédés des crédits. La Compagnie Française du Haut Congo vit le jour en 1899.

D'autres acteurs furent engagés sur le terrain. La Société de l'Afrique Centrale au capital de 2 millions des francs. La Société Française de l'Afrique Equatoriale au capital de 10 millions, la Société Française du Congo et l'Alimaïenne. Toutes ces sociétés reçurent des milliers d'hectares. Certains avaient des activités s'étendant jusqu'à la Lobaye, devenue plus tard territoire de l'Oubangui Chari. A Ntongo sur l'Alima, un cimetière d'agents de l'Alimaïenne témoigne de leur présence. Ces compagnies incitaient souvent l'administration à créer des postes et stations pour implanter le pouvoir administratif quand des agents de société entretenaient des relations peu harmonieuses avec les populations; elles dressaient un rapport circonstancié à l'administration centrale à Brazza qui y dépêchait des forces de répressions pour imposer l'ordre, et à Kanguini (Owando) le poste de Fort-Rousset fut implanté, à partir des plaintes de l'agent Doen de Lambert gérant une factorerie à Linnengué. 71 miliciens commandés par Bobichon vinrent à bout de la résistance d'Ekaka et de Koro et imposèrent un poste de

contrôle, après les bagarres sur la Loussa et Kanguini. Owando fut détruit avec des habitations incendiées.

### Les pérégrinations des hommes de Savorgnan De Brazza

Les populations de la Likouala Mossaka furent soumises par la force, même si les chefs signèrent des traités avec les chefs de la colonie française faite des miliciens, ou laptots surtout des Sénégalais. Albert Dolisie arriva à Nkunda le 8 juin 1887 et fut attaqué dans les environs de Mossaka. Il battit en retraite après avoir signé 22 traités avec les chefs. Dolisie remonta l'Oubangui, peu à peu ou fut fondé le poste de Bangui en 1889. Un poste de douanes fut ouvert à Bonga en 1889 et fut supprimé en 1904. Furent alors créés les postes de Loukoléla et de Liranga. Sur l'Alima furent installés les postes de Dielé, Okoyo et Lekety. Lekety fut l'œuvre de Dechavannes en 1884.

Dufourcq est installé à Pombo et Ponel à Lekety. L'œuvre coloniale souffrit du manque de personnel. Dielé aménagé pour le montage des vapeurs fut abandonné. A partir des postes créés, les conquêtes, voire des campagnes de répressions furent menées.

Poumeyrac en 1889 lança à partir des Dielé une expédition chez les Baboma et les Kukuya (Tome 1, page 110). Michaud fit état de l'hostilité de la terre Ampo qui avait attaqué les villages voisins lesquels avaient fourni des porteurs aux Blancs. Il profita d'un détachement de 40 miliciens commandés par

Juchereau et sévit sans états d'âmes (Tome 1, page 111). Les téké furent fort hostiles, opposés à l'occupation de leur terre. A la même époque Mgr Augouard écrivait: «On commence à comprendre le tort qu'on a eu de distribuer tant de cadeaux à tort et à travers» (Vingt-huit années au Congo, vol. 2, page 489).

Il eut un constant mouvement de va et vient, ouverture et fermeture. Le poste de Lekety fut fermé en 1897 par Brazza arguant des difficultés financières. Le poste de Lekety fermé, donna l'occasion à Augouard d'y fonder une mission Notre Dame, où deux prêtres spiritains s'installèrent dans les anciennes structures de l'administration. C'est à ce moment-là qu'on accusa les actions de De Brazza de véritables gouffres financiers. Il fut donc relevé de sa charge de Commissaire Général. Et la mission Saint Louis de Liranga fut accueillie par l'Administration comme une excellente initiative. Augouard eut envie de s'installer à Kwamouth. On observa que le poste de l'administration ouvert ou fermé donne l'occasion aux missionnaires de s'implanter, reprenant ainsi les installations, même en piteux état. Liranga poste aura disparu par décision d'un arrêté du 20 août 1904. Un temps, ce fut le poste le plus en vue du Nord Congo après Brazzaville. La société hollandaise NAHV dont les vestiges à Brazzaville sont marqués par un cimetière près le fleuve Congo possédait une factorerie à Bonga. Car à la Conférence de Berlin, il avait admis la libre circulation du commerce sur le fleuve Congo et ses affluents, à tous, non exclusivement aux Français et Belges.



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES  
INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE  
SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003-MFB-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

**Secteur:** Gouvernance économique et Réformes financières

**Référence de l'accord de financement:** 2000130013732

**N° d'Identification du Projet:** P-CG-KZO-001

**Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en oeuvre des réformes de l'Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME)**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois «(PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en oeuvre des réformes de l'Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME)

Les services prévus au titre de ce marché comprennent:

2. Diagnostic stratégique et opérationnel
3. Proposition de plan d'action
4. Rationalisation des processus clés
5. Mise en œuvre et accompagnement au changement
6. Evaluation des besoins en traitement de l'information
7. Mis en place d'un tableau de bord de suivi
8. Formation des personnels
9. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

10. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront

conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants «de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

11. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

12. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 23 avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention: «Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en œuvre des réformes de l'Agence nationale de développement des PME:

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10;

E-mail: [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Le Coordonnateur

**Benoît NGAYOU**

2<sup>e</sup> édition du Festival international du livre et des arts francophones

# «Penser et raconter l'Afrique, l'Afrique pensée et racontée»

La deuxième édition du Festival international du livre et des arts francophones (FILAF) se tient à Brazzaville, du 3 au 7 avril 2018, sur le thème: «Penser et raconter l'Afrique, l'Afrique pensée et racontée». A cet effet, une conférence de presse a été animée, mardi 3 avril 2018, en matinée, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, par Khady Fall Diagne, conceptrice et directrice de ce festival. Cette dernière a présenté le programme et les enjeux de la deuxième édition du FILAF marquée par des table-rondes, des rencontres lycéennes, du cinéma et des séminaires pédagogiques.

Plusieurs auteurs et écrivains, venus d'Europe et d'Afrique, participent à ce festival qui se déroule à l'IFC de Brazzaville. Parmi ceux-ci: Emmanuel Dongala (Congo-Brazzaville), Ken bugul, alias Mariétou M'baye (Sénégal), Yvan Amar, journaliste producteur de RFI (France), Romuald Blaise Fonkoua (universitaire, écrivain, du Cameroun), et Abdelaziz Baraka Sakin (écrivain du Soudan). Lesquels développent plusieurs thématiques concernant le changement de l'Afrique dans la littérature et l'art. En présentant le programme de ce festival, Khady Fall Diagne a précisé que chaque jour sera un grand ren-

dez-vous avec les grands écrivains qui vont d'ailleurs faire une interaction entre la littérature et l'art, une manière de repenser une autre Afrique. «Nous n'avons pas voulu faire un festival juste autour du livre, puisque la littérature fait partie de l'art. D'où l'interaction entre le livre, la littérature et l'art est très étroite. L'idée est de créer des circulations entre les différents arts et de ne pas faire qu'un festival soit juste pour la littérature, mais il faut attirer les jeunes par la musique, le théâtre, etc.», a-t-elle indiqué. «Le FILAF va faire sortir l'Afrique du face-à-face stérile entre l'Europe et les autres continents, en donnant à la génération actuelle



Pendant la conférence de presse

les outils nécessaires lui permettant de développer et de changer le destin de l'Afrique. Il donne une semaine de dialogue, d'échange et de découverte, une semaine où se croisent et se convergent la littérature, l'art et le cinéma. Fini l'Afrique ignorante et enfermée dans un discours stéréotypé construit de l'extérieur», a ajouté la conceptrice et directrice du FILAF. A noter que c'est Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, qui a procédé à l'ouverture officielle de la deuxième édition du FILAF, mardi 3 avril en soirée. C'était en présence de

plusieurs universitaires, écrivains, élèves et amoureux de la littérature et des arts. Par ailleurs, le FILAF a pour but de créer les passerelles du livre dans le monde grâce au partenariat avec l'Institut français du Congo, aller dans les établissements de Brazzaville expliquer et ouvrir l'esprit des élèves pour enfin intéresser les jeunes à la lecture des livres, afin de développer leur culture générale.

**Ermene P.TSASSA, Chancelle NGOLO, Madocie Deo-Gratias MONGO et Ismaïlle AKIANA, (Stagiaires)**

Concert à l'IFC

(Institut français du Congo) de Brazzaville

## Fanie Fayar a clôturé en beauté le mois dédié à la femme

La direction de l'Ifc (Institut français du Congo), en partenariat avec la délégation de l'Union européenne, ont organisé un concert samedi 31 mars 2018, en clôture du mois de mars dédié à la femme. Au cours de cette soirée, Fanie Fayar, artiste musicienne congolaise à l'affiche, a



La chanteuse congolaise a subjugué le public

présenté au public son nouvel album: Boyamba ngai. En lever de rideau du concert, un florilège de trois jeunes femmes talentueuses qui se sont récemment produites à la cafétéria de l'IFC, ont, à tour de rôle, fait leur apparition sur le podium pour maintenir le public en éveil. Il s'agit de la dramaturge Mariusca, d'Alcée Blar et de Lapie qui, dans leurs productions, ont montré leur détermination à défendre la cause de la femme africaine, notamment dans l'instauration de l'égalité entre les deux sexes. Et puis l'héroïne de la soirée est apparue, vêtue de blanc, avec une coiffe typiquement africaine, mais propre aux vedettes. En deux heures et demie sur scène, elle a su impacter le public et marquer son passage; ses démonstrations lui ont valu des applaudissements prolongés. Pour la petite histoire, Fanie Fayar a fait ses premières armes dans les chorales, avant de rouler sa bosse dans les groupes tels que les Yelawa, Kandela et Nkota. L'artiste chante non seulement en français, mais aussi en langues nationales.

«Je sais que ce spectacle était très attendu. Merci pour le soutien que vous m'apportez. Je dédie "Boyamba ngai" à toutes les femmes. Que les hommes m'en excusent. Je remercie infiniment tous ceux qui ont contribué financièrement à sa réalisation», tels sont les mots prononcés par la chanteuse, à l'issue de son show qui a été une grande réussite.

Victor GUEMBELA

Livre: "Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires"

## Une pièce de théâtre signée Pierre Ntsemou

La cérémonie de présentation du livre s'est déroulée samedi 17 mars 2018, au centre d'Art contemporain, les Ateliers SAHM, à Brazzaville, en présence de plusieurs férus de lettres et de l'écriture. Le dévoilement de la pièce "Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires" a été assuré principalement par Emeraude Kouka, critique littéraire. Et la modération, par l'écrivain Willy-Ngom.

L'écrivain Pierre Ntsemou est, selon le modérateur, avant tout, enseignant de français et de littérature. Il a écrit plusieurs livres et préfacé beaucoup d'autres auteurs. Sur l'échiquier littéraire congolais, il est réputé comme un orfèvre de l'écriture et un magicien du verbe, pour ses tournures langagières qui témoignent d'une rhétorique hors du commun. Sa pièce, "Tremblement de terre au ministère des affaires alimentaires", est une comédie en cinq actes parlant de victuailles et de marché. «L'évocation burlesque du titre, affirme le critique littéraire Emeraude Kouka, porte la sous-jacente sentence suggérée par Jean de la Fontaine dans la fable Le Milan et le rossignol: «Ventre affamé n'a point

d'oreilles». Au vrai, il s'agit d'une hausse généralisée et persistante des prix des denrées alimentaires que décrit des personnes indigentes comme Mouhouélo ou que banalise des personnes nanties comme Kissina (Acte I, Scène 2). L'inflation a vite fait de susciter une émeute populaire menée par les Brebis vendeuses, premières impliquées dans le négoce de marchandises (Acte III, Scène 4). Et l'Etat de préconiser une médiation (Acte III, Scène 3). Le gouvernement sera remanié (Acte IV, Scène 2) et très vite, le pot aux roses découvert: tout est né d'un énorme complot entre Kintsia et Kimbou (Acte V).» Par ailleurs, a-t-il ajouté, ce qui frappe dans l'œuvre de Pierre Ntsemou, c'est d'abord et d'une part, son écriture ampoulément:




Pierre Ntsemou


«Construite page après page, on retrouve des homophones, des paronomases, des assonances, des par-réchèmes, un semblant de rime (pages 156, 157 et 182) et des digressions discursives, étouffant parfois la diégèse, rendant parfois le propos surrogatoire. Néanmoins, la bigarrure fait du texte une juste restitution de la musique, donc le rend poétique». Pierre Ntsemou se rapproche, suivant le ressenti du critique, toutefois de ses contemporains, que sont entre autres, Ernest Bompoma, Edouard Kali Tchikati, Jessy Loemba et Virginie Awe, par le choix d'un espace fictif, d'un temps indé-



terminé, a priori situé dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle ou la dernière du XX<sup>e</sup>, d'une corrosive satire politique et d'une anthroponymie et bien d'autres éléments du langage renvoyant au sociolecte congolais. A signaler que la séance a connu la participation de plusieurs écrivains et lecteurs expérimentés qui ont reconnu l'aspect élitiste, tout de même esthétique, de la plume de l'auteur dont le présent ouvrage nous rappelle un album publié en 1984 du musicien congolais Mangungu Kley "Autosuffisance alimentaire".

Aubin BANZOUZI






- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net | Nos partenaires: 



SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

**LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale - Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Principe - Sénégal  
[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**OFIS IS** IT & SERVICES **INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE**

**Quantités limitées**

**OFFRE SPÉCIALE**

**DELL**

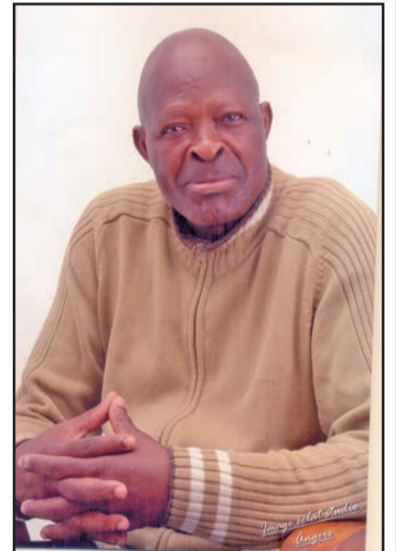
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>DELL E514dw</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimante - multifonction - monochrome</li> <li>• Format : A4</li> <li>• Résolution : 2400 x 600 ppp</li> <li>• Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi</li> <li>• Vitesse d'impression : 19 ppm</li> </ul> <p><del>192 000<sup>FCFA</sup></del><br/> <b>130 000<sup>FCFA</sup></b><br/>                 Réf.19020405</p> | <p><b>DELL B5465dnf</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimante - multifonction - monochrome</li> <li>• Format : A4</li> <li>• Résolution : 1200 x 1200 ppp</li> <li>• Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB</li> <li>• Vitesse d'impression : 70 ppm</li> </ul> <p><del>738 000<sup>FCFA</sup></del><br/> <b>290 000<sup>FCFA</sup></b><br/>                 Réf.19020406</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p><b>DELL 2150cn</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimante laser couleur</li> <li>• Formats : A4</li> <li>• Résolution : 600 x 600 ppp</li> <li>• Interface : USB 2.0, port Ethernet</li> <li>• Vitesse d'impression : 23 ppm</li> </ul> <p><del>415 000<sup>FCFA</sup></del><br/> <b>300 000<sup>FCFA</sup></b><br/>                 Réf.19020348</p>             | <p><b>DELL B2360dn</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimante laser monochrome</li> <li>• Formats : A4</li> <li>• Résolution : 600 x 600 ppp</li> <li>• Interface : USB 2.0, Gigabit LAN</li> <li>• Vitesse d'impression : 40 ppm</li> </ul> <p><del>313 500<sup>FCFA</sup></del><br/> <b>100 000<sup>FCFA</sup></b><br/>                 Réf.19020150</p>                 | <p><b>DELL B1260</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imprimante laser monochrome</li> <li>• Format : A4</li> <li>• Résolution : 1200 x 1200 ppp</li> <li>• Interface : USB 2.0, Ethernet</li> <li>• Vitesse d'impression : 28 ppm</li> </ul> <p><del>173 500<sup>FCFA</sup></del><br/> <b>100 000<sup>FCFA</sup></b><br/>                 Réf.19020267</p> |

Une marque **OFIS** [www.ofis-ois.com](http://www.ofis-ois.com) (+242) 06 600 0000 [info@ofis-ois.com](mailto:info@ofis-ois.com)

**IN MEMORIAM**

4 avril 2019 – 4 avril 2018, neuf (9) ans déjà!

Papa,  
 La vie continue sans toi, avec les joies et les peines. Les jours passent, mais le souvenir reste indélébile.  
 Merci d'avoir une pensée pieuse pour M. Joseph OCKANA.  
 Que ton âme repose en paix!



*Les enfants OCKANA.*

**COMMUNIQUE NECROLOGIQUE**

Monsieur Lié Stanislas MATSIONA et sa famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur maman bien-aimée, Silaho Denise MALONGA, survenu le vendredi 30 mars 2018, à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu à Nganga-Lingolo.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



## Démission de Sébastien Migné Epée de Damoclès sur le football congolais?

Si l'on n'y prend garde, la démission de Sébastien Migné pourrait être lourde de conséquences, car le Congo est accusé d'être à l'origine de la rupture du contrat si l'on se fie aux griefs du technicien français. Le départ de Sébastien Migné fait en ce moment débat au sein du football congolais, notamment sur les réseaux sociaux. Nombreux sont ceux qui l'ont accueilli avec soulagement arguant que, de toute façon, ses résultats sont mitigés à la tête des Diables-Rouges, alors que d'autres craignent plutôt qu'il ne ressemble à l'«Affaire Christian Letard» de 2005.

### Les raisons de rupture

Sébastien Migné résilie son contrat, jeudi 23 mars 2018, estimant que «certaines clauses (...) n'ont pas été respectées», confie-t-il à RFI. Il est plus explicite dans sa lettre de démission dont nous avons obtenu copie. Le Français ne manque pas de décrire «la violation» par la partie congolaise de ses «obligations contractuelles essentielles». En effet, écrit Migné, «le paiement des salaires étant une condition essentielle et déterminante



Sébastien Migné

dans un contrat de travail, votre violation de cet élément me conduit à mettre un terme à notre collaboration, ceci à votre tort exclusif». Selon une source officielle, il accuserait plusieurs mois de salaires impayés. De plus, dans un courrier de mise en demeure datée du 11 mars 2018, Migné énumère d'autres éléments tels que: «les frais de déménagement, les paiements en Francs CFA et non en euros me laissant supporter la perte de taux de change et, enfin, un élément non évoqué mais qui est d'actualité, à savoir, les primes de certains matches non payées». Pour terminer, il avertit la partie congolaise que

son avocat prendra attache avec elle, afin d'effectuer le récapitulatif des montants dus. L'histoire est comme en train de se répéter. On se souvient de l'Affaire Letard, lui aussi ex-entraîneur des Diables-Rouges. Il s'était séparé en 2005 de la FECOFOOT pour non-respect de son contrat et réclamait des salaires impayés. Mais, le Français avait rencontré un mur de silence, les dirigeants congolais bouchant leurs oreilles à l'émeri. Letard avait dû saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS). Le Congo avait perdu le procès et fut sommé de verser 562.000 euros y compris les taxes du TAS. Tardant à le payer, ce montant avait grimpé et la FIFA avait brandi la mesure de suspension des Diables-Rouges. Finalement le Congo avait payé plus cher que ce que réclamait le plaignant. Cette affaire doit servir de leçon. La moindre négligence, l'arrogance et, surtout, l'ignorance des textes pourraient être fatales dans la mesure où dans ce genre de litige, la Fifa ne transige pas. Le souhait est que la séparation avec Sébastien Migné se fasse sans secousses, ni vagues.

Jean ZENGABIO

## Scrabble

### Cyrille Tchicaya, vice-champion d'Afrique à Bamako!

Les Diables-Rouges ont ramené une médaille d'argent remportée par Cyrille Tchicaya à Bamako où ils ont participé à la troisième édition du championnat d'Afrique de scrabble francophone. C'était du 25 au 30 mars 2018.

Objectif atteint par la délégation congolaise. Conduite par son vice-président, maître Michel Mounongo (ancien Diable rouge de karaté) et représentée par deux compétiteurs seulement, elle s'est montrée plus ou moins héroïque, grâce à un monstre en devenir, Cyrille Tchicaya, vice-champion d'Afrique en scrabble classique.

Malgré une préparation approximative et faute de soutien et de moyens financiers conséquents, les deux Congolais ont fait montre d'une bonne prestation dans l'ensemble. La paire Cyrille Tchicaya-Maxence Ravel Sambala a fini dans le Top dix africain. Au blitz (4 parties), Maxence Ravel Sambala a occupé la huitième place. Par contre à l'élite (5 parties), nos deux joueurs ont été distancés par des Ouest-africains en état de grâce.

La grande satisfaction est venue de Cyrille Tchicaya qui après 14 rondes à rebondissement, a fait une remontée spectaculaire au classement. Il est parti de la 32e place à la deuxième. Du coup, il s'est qualifié pour la finale du classique. Mais, le Camerounais François Balog, plus expérimenté et outillé, l'a battu. Ce dernier succède au champion sortant, Ulrich Seunang du



Cyrille Tchicaya

Bénin. Par contre, Arnaud Mulonda, de la RDC a occupé le troisième rang du podium. L'édition de Bamako a réuni 11 Fédérations africaines pour 81 joueurs venus du Cameroun, du Congo Brazzaville, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, de la RD Congo, du Sénégal, du Togo, et du Bénin. En marge de la compétition, il y a eu samedi 31 mars 2018,

l'assemblée générale constitutive de la Fédération africaine francophone de scrabble. Un bureau de sept membres pour un mandat de quatre ans a été élu.

A noter que le Congo figure parmi les pays membres fondateurs de cette fédération.

Equateur Denis NGUIMBI

### Des sanctions contre Diables-Noirs!

D'après le rapport des officiels du match Diables-Noirs-La Mancha disputé dimanche 1er avril au stade Massamba-Débat, les Diables-Noirs écopent d'une amende de 762.000 francs CFA, au total. Et pour cause: «le deuxième assistant» de l'arbitre a été «agressé» par un de leurs supporters, un certain «L'Homme», «encouragé par M. Tanguila Cyriaque, deuxième vice-président» de l'équipe. Ce supporter est suspendu pour «4 mois fermes», tandis que son dirigeant écope de «3 mois fermes» de suspension. Les deux sont interdits d'assister aux «matches officiels» de leur équipe organisés par la FECOFOOT et les ligues «pendant la période de leur suspension.» Les arbitres déplorent également «la perte de trois téléphones»

## Football/ Championnat de Ligue 1

### Un trophée pour La Mancha: Diables-Noirs!

La dernière ligne droite de la phase aller est de plus en plus animée en haut du tableau. A La Mancha l'exploit du week-end dernier! Onze joueurs de blanc vêtus, Dimanche de Pâques, ont désillusionné le leader, Diables-Noirs. De son côté, en l'emportant devant Patronage Sainte-Anne, l'AC Léopards de Dolisie (26 points) s'est accaparé du tabouret de leader au terme de cette douzième journée.

Les Diables-Noirs n'ont pas été capables d'engranger les trois points supplémentaires face à La Mancha, qui leur auraient inéluctablement permis de



L'AC Léopards en tête avant le classico contre Diables-Noirs

menée sur le flanc gauche que ce dernier a conclu victo-



Duel aérien entre Diables-Noirs et La Mancha

garder la tête du championnat. Ils ont concédé une défaite, au Stade Massamba-Débat, alors qu'ils ont donné l'impression de tenir le match par le bon bout en première période de jeu.

Ayant tenu toutes ses promesses, sur le plan sportif et technique, ce match a embarqué les pseudo-devins. Les Diables-Noirs ont démarré en trombe. Avec des joueurs qui n'ont cessé d'attaquer. Sur un rythme très enlevé, leurs supporters étaient comme transportés. Marqueront-ils les premiers? La question était sur toutes les lèvres. La réponse, les joueurs de La Mancha l'ont donnée. Soixante-sixième minute: Guy Mbenza (qui fêtait son anniversaire) fait exploser les gradins rivaux des Diables-Noirs. Nos yeux ne se sont pas trompés, le ballon gisait bien dans la cage des Diables-Noirs, leur portier ivoirien Clovis Tahouri étant pris à défaut: 0-1.

Guy Mbenza a passé le témoin à Michel Baguadila, dit Ballack, neuf minutes après sur une contre-attaque rondement

rieusement en plaçant le ballon hors de portée du gardien de but diabolin livré à lui-même: 0-2 (75e).

La technicité et la vélocité de l'ailier remplaçant des Diables-Noirs, Benny Makouana, dit «Mbappé», permettaient à Kader Bidimbo de réduire le score d'une tête frontale (79e). Score final: 1-2.

Une belle victoire pour La Mancha, dans sa conception et sa réalisation. Et de bon augure avant d'aller défier Vita Club, dimanche 8 avril à Kinshasa, pour les barrages aller de la Coupe de la Confédération. En lever de rideau, l'AC Léopards de Dolisie, grâce au coup de patte de Kwedi Elombo (31e), l'a emporté aux dépens de Patronage Sainte-Anne. Et a pris la tête du classement provisoire.

Samedi 31 mars. Un public clairsemé a assisté à la victoire de JSP sur FC Kondzo (1-0), en lever de rideau.

Lorsque JST et AS Cheminots de Pointe-Noire les ont relayés sur l'aire de jeu, beaucoup ont pronostiqué pour une partie

ouverte. Ils ont eu raison, car il a fallu attendre la 52e minute de jeu pour voir Yannick Mbemba offrir la victoire aux jeunes descendus des collines de Talangai: 1-0.

Mais le week-end sportif ne s'est pas arrêté à ces seuls matchs de Massamba-Débat. Il y avait également un certain V.Club Mokanda-CARA à Pointe-Noire. Finalement ni vainqueur, ni vaincu (1-1). Par contre au Stade Marien Ngouabi d'Owando, AS Otohô a survolé Saint-Michel de Ouenzé (4-2) non sans avoir tremblé, les Brazzavillois, menés 2-0, ayant égalisé entre-temps (2-2) avant de succomber...

Jean ZENGABIO

**Résultats techniques:** JSP-FC Kondzo (1-0), JST-AS Cheminots (1-0), Patronage Sainte-Anne-AC Léopards (0-1), Diables-Noirs-La Mancha (1-2), V.Club Mokanda-CARA (1-1), AS Otohô-SMO (4-2), Tongo FC-Niconicoyé (1-0), Etoile du Congo-Inter Club (1-2)

### Classement provisoire

1.AC Léopards (26 points/11 matches). 2.Diables-Noirs (25/11 matches). 3.AS Otohô (22/10 matches). 4.La Mancha (20/9 matches). 5.JST (20/12 matches). 6.V.Club Mokanda (19/12 matches). 7.Etoile du Congo (18/12 matches). 8.CARA (17,+9/9 matches). 9.AS Cheminots (17,+3, 11 matches). 10.JSP (14, -3/11 matches). 11.Patronage Sainte-Anne (14, -6/11 matches). 12.Tongo FC (10/12 matches). 13.Saint-Michel Ouenzé (7, -9/12 matches). 14.Nico-Nicoyé (7/10 matches). 15.FC Kondzo (7, -13/11 matches). 16.Inter Club (5/9 matches).

## Tournoi de football de l'UNIFFAC

### Les dernières consignes aux Diables-Rouges cadets

Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sports, a instruit les Diables-Rouges cadets à honorer dignement le football congolais en remportant la deuxième édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (UNIFFAC).

Les Diables-Rouges ont reçu les dernières directives à quelques heures de leur départ à Douala, au Cameroun, où se déroulera la compétition. «Vous avez pris un engagement devant le peuple congolais. Le chef de l'Etat sera le premier à être heureux si vous ramenez la coupe au pays», a dit Jacques Gambou à l'endroit des joueurs et du staff technique dirigé par le Brésilien Candido Filho, dit Valdo. Jacques Gambou a accompli



Jacques Gambou remettant un échantillon de maillots au 1er vice-président de la FECOFOOT

également un geste éminemment responsable. Il leur a fait don de trois jeux de maillots, des chaussures à crampons, des survêtements, des bas, etc., au nom du ministre Hugues

Ngouélondélé. Les moins de 17 ans congolais se sont envolés pour le Cameroun, lundi 2 avril. La compétition démarre jeudi 5 avril. Le Congo est détenteur du trophée.

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**